

ARTS ET SPECTACLES
LES STONES AU
COLISÉE EN JANVIER C 5



MODE/MAGAZINE
10 DESIGNERS D'ICI SOUS LE
SIGNE DE L'ÉPURATION C 1



LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MARDI 16 SEPTEMBRE 1997

www.lesoleil.com

Grico vivra

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Bien qu'une foule de questions demeurent en suspens, l'ensemble des participants à Grico se sont entendus ou sont sur le point de s'entendre pour prolonger la vie de l'escouade qui fait le grand ménage dans les bars de la grande région de Québec depuis janvier.

Une rencontre tenue la semaine dernière et réunissant les 11 membres du Groupe régional d'intervention sur le crime organisé (Grico), représentés dans certains cas par les directeurs de police et dans d'autres par les directeurs généraux des villes, a permis de rallier tout le monde autour de la nécessité de poursuivre l'action entreprise ces derniers mois, a appris LE SOLEIL.

Trois petites municipalités qui avaient préalablement décidé de se retirer auraient même changé d'idée, selon les propos du maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, interrogé hier en fin de journée.

La semaine dernière, M. L'Allier avait lancé un appel à ses collègues des autres villes, les invitant à maintenir leur appui à Grico, malgré le retrait annoncé du ministère de la Sécurité publique pour la fin du mois.

Un appel qui a été apprécié au ministère, selon ce qu'a indiqué hier l'attachée de presse du ministre Pierre Bélanger, Esther Boily.

Le consensus qui semble émerger au sein des municipalités et organisations policières ne résoud pas pour autant toutes les questions en suspens, à savoir notamment le financement de l'escouade.

Le ministère de la Sécurité publique payait depuis janvier les

Voir GRICO en A 2 >



Des employés municipaux et du secteur public ont manifesté, hier, leur mécontentement au gouvernement du Québec, devant l'hôtel de ville de Sainte-Foy.

NÉGOCIATIONS
QUÉBEC/MUNICIPALITÉS

Pas d'espoir d'entente

La monde municipal prépare la guerre

BENOÎT ROUTHIER
Le Soleil

■ QUÉBEC — Malgré des négociations « au sommet » hier soir et ce matin, le monde municipal prépare la guerre avec ardeur vu le mince espoir d'une entente avec un gouvernement qui ne veut rien céder.

Le gouvernement ne veut rien accorder aux municipalités: ni réduire la facture de 500 millions \$, ni céder les équipements scolaires, ni fournir des outils permettant de réduire le coût de la main-d'oeuvre.

C'est ce qui se dégage d'entretiens du SOLEIL avec des porte-parole du monde municipal hier.

Hier soir le président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), M. Mario Laframboise, rencontrait, seul, à Montréal, M. Jean-Roch Boi-

Voir ESPOIR en A 2 >

AUTRE TEXTE
□ Manif à Sainte-Foy Page A 12

RÉACTIONS DE QUÉBEC ET D'OTTAWA À LA PROPOSITION DES PREMIERS MINISTRES

À la fois une coquille vide et un pas dans la bonne direction

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Calgary a encore rapetissé la notion de la société distincte québécoise, au point d'en faire « une coquille parfaitement vide », accuse Québec pendant que les ténors fédéraux, le premier ministre Jean Chrétien en tête, voient dans l'issue de la rencontre un « pas dans la bonne direction ».

Réagissant à l'entente survenue à la dernière minute, dimanche soir, entre les premiers ministres des neuf provinces, le ministre québécois Jacques Brassard (Affaires intergouverne-

mentales canadiennes) l'a présentée comme un sous-produit « insignifiant » des pourparlers constitutionnels.

« Le processus de dilution se poursuit, a-t-il affirmé en conférence de

presse, à Québec. On est passé du concept de « peuples fondateurs », à celui de « société distincte », avec une portée bien modeste dans l'accord du lac Meech, au même concept, sans aucune portée et signification, dans l'accord de Charlottetown.

« On se retrouve maintenant avec quelque chose qui (...) nous apparaît

Voir RÉACTIONS en A 2 >

AUTRES TEXTES

□ Déjà trop pour l'Ouest Page A 10
□ Porte d'entrée Page A 10



Stéphane Dion et Jean Chrétien qui réagissent à la proposition.

Derrière les barreaux



COLLABORATION SPÉCIALE, JEAN-LUC LEBLANC

Les présumés voleurs de dynamite de Sept-Îles resteront en prison. Claude Simoneau, Daniel Larouche (notre photo), Ken Thériault et Harold Ouellet ont comparu hier. Détails en page A 5.

PASSAGE
À L'AN 2000

Un ado a la solution informatique

CHRISTCHURCH, Nouvelle-Zélande (AP) — Alors que toutes les têtes d'oeuf du monde s'échinent à découvrir le moyen de limiter les dégâts informatiques causés par le fatidique passage à l'an 2000, un Néo-Zélandais de 14 ans affirme avoir trouvé la solution qui permettra aux ordinateurs de passer sans encombre le cap du 31 décembre 1999.

L'an 2000 constitue un véritable casse-tête pour les responsables informatiques. Au début des années 1970, les premiers systèmes d'ex-

Voir ADO en A 2 >

LE QUÉBEC COMPTE
400 PRODUCTEURS D'AUTRUCHES

C'EST NORMAL.
ON POSSEDE UNE
VASTE EXPERTISE
DANS CE DOMAINE!



LA MÉTÉO



Maximum 18, Minimum 6

Ciel variable. Vents de l'ouest de 15 à 30 km/h. Demain, ensoleillé. Détails page C 2.

QUÉBEC, 101e ANNÉE, NO 256
FLORIDE, 1.65\$ US
MONTREAL, OTTAWA 70c PLUS T.P.S. T.V.Q.
60c PLUS T.P.S. T.V.Q.

SERVICES DE GESTION PRIVÉE WOOD GUNDBY
Une longueur d'avance.
3 ANS GARANTI
50 000\$ minimum
5% Taux sujet à modification
692-4200

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Au tour du Charleston

Un deuxième bar de danseuses qui flambe en une semaine

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ BERNIÈRES — Moins d'une semaine après l'incendie criminel qui a endommagé lourdement le cabaret Le Carol, à Sainte-Foy, un autre établissement de danseuses nues, associé par les autorités policières au club de motards des Hell's Angels, a disparu de la carte hier.

Le bar Charleston, situé au 586, La-gueux, à Bernières, s'est envolé en fumée aux petites heures du jour, possiblement à la suite d'un attentat criminel. Personne n'a été blessé.

L'ensemble du bâtiment, qui comprenait le bar, un garage et un entrepôt où le propriétaire, Jean-Claude Saillant, conservait ses outils, a été rapidement ravagé. M. Saillant, qui n'est pas le détenteur du permis de bar, n'était guère causant hier. Ses pertes sont estimées à plus de 250 000 \$.

L'enquête a été confiée à l'escouade des crimes contre la propriété de la Sûreté du Québec.

C'est un automobiliste qui a aperçu les flammes en passant devant l'établissement, situé tout près de la bretelle d'accès à l'autoroute 20.

Une bombe a été désamorcée l'an passé

Au propriétaire du commerce situé en face et chez qui il s'est arrêté pour donner l'alarme, il a indiqué avoir cru voir une vitrine cassée. Ce fait n'a pu être confirmé par le chef pompier, compte tenu de l'ampleur des dégâts à l'arrivée des sapeurs. Le porte-parole de la SQ, Richard Gagné, a indiqué en fin de journée que les policiers souhaitaient ardemment rencontrer ce témoin.

HABITUÉ DES LIEUX

La porte-parole de Grico, Darie Bertrand, a indiqué pour sa part que le Groupe régional d'intervention pour les bars était un habitué des lieux, puisqu'il s'y est rendu à 17 reprises depuis la formation de cette escouade, en janvier.

Le dossier du bar est en fait si peu reusant que le cas a été soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ).

Les cas de « fraternisation » et de saisies de stupéfiants y ont été nombreux. Le bar a aussi été le théâtre d'une tentative d'attentat à l'explosif, en juillet 1996, alors qu'une bombe composée de 12 bâtons de dynamite y avait été désamorcée.

L'incendie d'hier ne changera rien au processus de la RACJQ, puisque le dé-



Après Le Carol, c'était au tour du Charleston, situé à Bernières, d'être la proie des flammes. Un témoin a cru voir une fenêtre cassée.

tendeur du permis, Guy Benoît, a légalement six mois pour ouvrir un autre établissement à partir de ses droits acquis.

PROSTITUTION

Une porte-parole de la RACJQ a indiqué qu'il devrait être convoqué sous peu.

Des voisins venus voir flamber l'éta-

blissement hier matin ont déclaré que « ce ne serait pas une grosse perte dans le coin », mais toutes les personnes interrogées s'entendent pour dire que le lieu était plutôt tranquille.

« Chose certaine c'était pas la bière qui les faisait vivre », a mentionné un homme, client occasionnel, selon qui la prostitution était monnaie courante dans les isoloirs du bar.

Montminy n'attend qu'un signe

Elle affronterait à nouveau Andrée Boucher

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'ex-dirigeante du parti Présent Sainte-Foy, Rosanne Montminy, n'attend qu'un petit signe de la population pour replonger dans l'arène politique et affronter Andrée Boucher à la mairie de Sainte-Foy.

En entrevue avec LE SOLEIL, hier, Mme Montminy s'est dit complètement désolée par le fait que la mairesse Boucher puisse être réélue sans opposition. « Ça n'a aucun sens. Je songe sérieusement à me représenter contre elle. Si j'avais l'appui de la population, je n'hésiterais pas à plonger », a-t-elle affirmé.

Accompagnée de son équipe, la même qu'aux dernières élections, la mairesse Boucher a annoncé, hier, qu'elle allait solliciter un quatrième mandat à la population. Et jusqu'à maintenant, aucun candidat ne s'est proposé de lui bloquer le chemin.

Mais d'ici une semaine, les choses pourraient changer. Mme Montminy se donne quelques jours de réflexion, mais elle brûle d'envie de mettre un peu d'action dans ces élections.

Cette enseignante avait toutefois subi un cuisant revers à la mairie de Sainte-Foy, en 1993. Si le souvenir de ce scrutin reste douloureux, le désir de vaincre la mairesse semble par contre être plus fort. Car Mme Mont-

La mairesse n'a pu s'empêcher de s'esclaffer lorsqu'elle a appris qui pourrait être sa rivale

miny persiste à croire qu'Andrée Boucher est « battable ». « En 1993, sa quote d'amour était très élevée, à environ 89 %, et je savais que je n'allais pas gagner. Mais je crois que depuis ce temps, elle a perdu une vingtaine de points. En travaillant fort, on pourrait rapidement se retrouver nez à nez », a-t-elle avancé.

Elle lance donc un appel à tous les candidats potentiels qui pourraient vouloir se joindre à elle pour donner du fil à retordre à l'équipe de Mme Boucher. Puisque Défi Sainte-Foy, qui a succédé au parti Présent Sainte-Foy, a lancé la serviette en annonçant la semaine dernière qu'aucun candidat ne se présenterait sous sa ban-

nière, Rosanne Montminy songe à former une équipe de candidats indépendants.

« On pourrait aussi faire revivre Présent Sainte-Foy puisque le parti n'est pas officiellement mort », a-t-elle suggéré.

À six semaines des élections, la question du financement pourrait toutefois représenter un problème, admet-elle. Mais selon ses sources, les opposants à la mairesse seraient assez nombreux pour raviver la braise chez les militants de Présent Sainte-Foy.

« Ça serait un service à rendre aux citoyens de la ville, parce qu'on ne peut pas laisser passer Mme Boucher comme ça », a-t-elle lancé.

PAS COMPRIS

De son côté, la principale intéressée s'est réjouie d'apprendre qu'elle pourrait avoir de l'opposition, qu'il pourrait y avoir une soirée d'élection. « C'est toujours plaisant d'avoir une note sur son devoir. Surtout quand on est fier de son bilan », a-t-elle soumis.

Mais Mme Boucher n'a pas pu s'empêcher de s'esclaffer lorsqu'elle a appris que sa rivale pourrait être Rosanne Montminy. « Si elle n'a pas compris le message aux dernières élections, qu'elle se lance à nouveau ! Mais chose certaine, ça ne m'empêchera pas de dormir ce soir », a-t-elle laissé tomber.

Selon la mairesse, les citoyens de Sainte-Foy sont très conscients du travail effectué par son parti au cours des années. La preuve ? Aucun parti d'opposition ne semble avoir le courage de confronter l'équipe et ses réalisations. « Ça veut dire que les gens sont satisfaits. Il n'y a pas deux façons d'interpréter cette situation », a-t-elle argué.



Andrée P. Boucher et son équipe ont déposé leur candidature.

Suspect sur toute la ligne

Au volant d'une auto volée, en état d'ébriété, il cambriolait des machines distributrices

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

QUÉBEC — Les policiers de Sainte-Foy ont été choyés hier. Rarement suspects leur facilitent-ils autant la tâche que celui qui comparaitra en cour aujourd'hui, sous une kyrielle d'accusations.

L'homme de 29 ans, sans adresse fixe, a été aperçu au cours de la nuit par les policiers alors qu'il circulait sur le boulevard du Versant Nord et venait de franchir allègrement quelques feux rouges. Il a été intercepté sur la rue Watt.

Comble de malchance, le type roulait avec un permis de conduire suspendu et était recherché sur mandat.

D'autres infractions n'allaient pas faciliter le règlement de son dossier : la voiture à bord de laquelle il se trouvait avait été volée, de même que la plaque d'immatriculation.

LA CERISE SUR LE SUNDÆ

La « cerise sur le sundæ » : le conducteur était en état d'ébriété.

Les policiers n'avaient pas laisser aller un si bon « prospect » sans le cuisiner un peu. Ils ont ainsi pu apprendre que leur homme avait commis une vingtaine de vols dans des machines distributrices et dans les buanderies publiques de Sainte-Foy, où il a vandalisé des laveuses et sècheuses pour s'emparer de la monnaie.

Bref, un rapport de police bien rempli...

Salon de la Mariée de Québec



Le plus grand salon des mariés à Québec

Patinodrome, 2955, rue Watt, Ste-Foy
622-6222

Courez la chance de gagner votre mariage d'une valeur de 4000 \$.

Défilé de mode continuuel

Prix d'entrée : 7,50\$ (taxes incl.)
Stationnement gratuit

Samedi 20 septembre de 12 h à 22 h
Dimanche 21 septembre de 11 h à 18 h

Centraide redistribue



Michel Godin (au milieu) du Café rencontre centre-ville, reçoit au nom des 144 autres organismes, sa part des 4,3 millions \$ distribués par Centraide dans la région de Québec/Chaudière-Appalache. Pour satisfaire tous les besoins de tous les organismes qui ont demandé de l'argent à Centraide, l'organisme aurait eu besoin de 7 millions \$.

SAINT-TITE

Écrasé par un balai de rue

Un citoyen de Jonquière, Joachim Demers, 72 ans, est mort après avoir été écrasé par un balai de rue qui a reculé sur lui. L'accident s'est produit vers 7 h hier, dans le village de Saint-Tite, dans le comté de Lavolette. Selon les premières constatations, le septuagénaire, qui circulait sur le trottoir, a décidé de traverser la rue juste derrière l'engin. Au même moment, son conducteur a reculé, écrasant le piéton sans même s'en apercevoir. C'est un autre piéton qui l'a avisé du drame qui venait de se produire. L'homme est mort sur le coup. L'inspection mécanique du véhicule d'entretien a démontré que les freins, le système d'éclairage, et surtout le signal sonore qui s'actionne automatiquement lorsqu'il recule, étaient tous en bon état de fonctionnement, a rapporté hier le porte-parole de la Sûreté du Québec à Trois-Rivières, Daniel Lamirande. C.S.

CHICOUTIMI-NORD

Incendie dans un immeuble commercial

Un incendie a sérieusement endommagé une partie d'un immeuble commercial et résidentiel, tôt hier matin à Chicoutimi-Nord. La cause était encore indéterminée en fin de journée hier, mais la police n'excluait pas qu'il puisse être d'origine criminelle. Le feu a commencé dans le cabanon arrière de l'immeuble situé au coin des rues Roussel et Saint-François, dans lequel se trouvait l'ancien bar Le Centre, fermé à la suite d'une intervention policière. C'est un locataire habitant à l'étage qui a sonné l'alarme. Le feu ne s'est pas propagé en haut, mais a atteint une accommodation logeant en annexe. C.S.

QUÉBEC

Faux billets de 50\$

Deux hommes ont été interceptés la nuit dernière au bar Dagobert, de la Grande-Allée à Québec, après avoir tenté d'écouler de faux billets de 50\$ canadiens. Mario Couture, 20 ans, de Québec, et Jean Fortin, 33 ans, dont l'adresse demeurait indéterminée hier, ont comparu au palais de justice sous des accusations de possession de monnaie contrefaite. Fortin a aussi été accusé de supposition de personne, pour avoir donné une fausse identité aux policiers lors de son arrestation. Quelque 38 faux billets de 50\$ ont été trouvés sur les deux hommes. C.S.

Saisie fumeuse à Percé...

Jean-Guy Remon, 34 ans, originaire de Montréal, devra répondre demain à des accusations de production illégale de cannabis et de possession en vue d'en faire le trafic. Les accusations déposées hier au palais de justice de Percé font suite à la saisie vendredi, de 1200 plants de cannabis à Barachois, une petite localité située au sud de Percé. Les infractions auraient été commises entre le 14 mai et le 13 septembre, date de la saisie. Selon les agents de l'escouade du crime organisé à la Sûreté du Québec, détachement de Pabos, les plants saisis représenteraient une valeur marchande de 400 000 \$. B.B.

... Et à Saint-Irénée

Une enquête conjointe de la Sûreté municipale et de la Sûreté du Québec a permis la saisie de 186 plants de marijuana sur une terre du rang Sainte-Madeleine, à Saint-Irénée. Les plants d'une valeur de 20 000 \$ avait 18 pouces de hauteur ce qui fait croire aux enquêteurs qu'une cueillette avait déjà été effectuée. Le propriétaire de la terre ne serait pas en cause. Aucune arrestation n'a été réalisée en rapport avec cette affaire. D.G.

MAURICIE

Vitesse, alcool et moto

Stéphane Saint-Arneaud, 28 ans, de Sainte-Marie de Beauce, est décédé à la suite d'un accident de motocyclette, en Mauricie, dans la nuit de dimanche à hier. Vers 1h50, le motocycliste a dérapé dans une courbe de la route 138, à proximité du pont de Batiscan. Il a alors percuté de plein fouet un poteau électrique avant d'être éjecté de son engin et de retomber quelque 30 mètres plus loin. Son décès a été constaté dans les minutes suivant son arrivée au Centre hospitalier Sainte-Marie, à Trois-Rivières. Selon la Sûreté du Québec, la vitesse et l'alcool pourraient être les causes de cet accident. (PC)

Congrès de juges

Les juges des cours municipales du Québec se réuniront en congrès à Saint-Georges de Beauce, du 19 au 21 septembre. Une quarantaine de juges y seront, en plus du ministre de la Justice, Serge Ménard. L.D.

Taxi-bus à Lévis: utopique

Le maire Guay soutient que le système de Rimouski ne serait pas applicable

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

■ LÉVIS — La Ville de Lévis est disposée à discuter avec ses chauffeurs de taxi de tout projet susceptible de diminuer les coûts du transport en commun, mais elle n'en pense pas moins qu'un système de taxi-bus du genre de celui de Rimouski relève de l'utopie sur la Rive-Sud.

C'est là l'essence d'une résolution adoptée par le conseil municipal et des propos formulés à son appui par le maire de Lévis, Denis Guay, et le conseiller municipal Clément Samson, hier soir, à l'hôtel de ville de Lévis.

« Si la ville de Rimouski sert d'exemple pour l'efficacité de son service de taxi-bus, on ne peut prétendre pour autant que ce type de service est applicable sur un territoire aussi vaste, desservant autant de municipalités, et ce, sur une plage horaire aussi complète que le fait le Réseau Trans-Sud sur la rive sud de Québec », a d'emblée indiqué le maire Guay qui occupe aussi le fauteuil du président du Réseau Trans-Sud.

« À Rimouski, il en coûte à l'administration municipale, d'après les articles de journaux, 93 632 \$ pour 60 269 déplacements, soit 1,55 \$ par déplacement. La Ville de Lévis, ainsi que nos collègues de l'ouest, ne paient que 0,88 \$ par passager. N'oublions pas que nous atteindrons pour la première fois dans l'histoire de Trans-Sud, deux millions de passagers cette année. Réseau Trans-Sud déplace donc 33 fois plus de passagers qu'à Rimouski », a noté de son côté le conseiller Samson qui a piloté la résolution.

Il y a quelques jours, dans des entrevues accordées aux médias, tout en faisant valoir qu'un système de taxi-bus représente une planche de salut pour

leur industrie moribonde, les associations lévisiennes de chauffeurs de taxi avaient affirmé que la Ville réaliserait des économies de 700 000 \$ ou 800 000 \$ en implantant la formule rimouskoise.

Mais pour le maire Guay, en comparant Rimouski et Lévis, il est clair « qu'on ne parle pas de la même chose ». « À l'heure de pointe, nous transportons près de 2000 personnes avec nos 30 autobus, plusieurs vers la colline parlementaire, d'autres au palais de justice et à la SAAQ. Comment les 50 taxis de Lévis, même si on additionne ceux des autres villes de l'ouest, pourraient-ils y arriver? », s'est demandé le président du Réseau Trans-Sud.

« Quelque 3000 de nos 7000 passagers quotidiens embarquent ou débarquent à l'extérieur de notre territoire. C'est impossible de remplacer les autobus par des taxis. Ça relève de l'utopie », a ajouté M. Samson.

Il y a plus dans l'esprit de Denis Guay. Avec un remplacement des autobus par des taxis, a-t-il affirmé, l'intégration du transport en commun avec la STCUQ et OMIT, tel que l'a approuvée le gouvernement québécois, ne serait plus du tout possible, un enjeu de 1 million \$ pour l'amélioration du service d'autobus de la rive sud.

D'autres propos du maire Guay, il se dégagera également que l'industrie du taxi n'est pas boudée par Trans-Sud ne serait-ce qu'il lui est versé annuellement quelque 100 000 \$ pour le rabatement par voiture-taxi dans certains secteurs et pour une partie du transport pour les personnes handicapées.

S'ils ont descendu en flammes la formule mise de l'avant par l'industrie du taxi, les autorités municipales rencontreront néanmoins ses porte-parole la semaine prochaine dans un esprit d'ouverture pour, selon le texte de la résolution « discuter de tout projet pouvant résulter en une diminution des coûts de transport en commun tout en offrant un service public de qualité ».

Achalandage en hausse de 5% à la STCUQ

QUÉBEC — Avec une hausse de 5 % de l'achalandage, le transport en commun se porte bien dans la région, estime le président de la Société de transport de la Communauté urbaine de Québec (STCUQ), Claude Larose.

Profitant de la Semaine du transport en commun, M. Larose a souligné que la STCUQ avait transporté 38 500 000 personnes au cours de l'année 1997, soit 2 millions de plus que l'an passé. Selon lui, ce succès s'explique entre autres par le fait que la société s'est efforcée de rendre son service plus fiable et accessible depuis 1992.

« Consciente de lacunes réelles au regard d'une véritable approche clientèle, la STCUQ a entrepris de revoir ses façons de faire », a-t-il soutenu.

M. Larose a aussi souligné l'initiative du Comité régional des usagers du transport en commun (CRUTEC), qui fait la promotion de ce service en organisant une semaine d'activités spéciales.

Des concours et de l'animation seront à l'honneur au cours des prochains jours dans les terminus, sur le réseau de la STCUQ et sur le traversier. J.L.

Vous en saurez
toujours plus
après
18 h

ICI JULIE DROLET
QUÉBEC MAGAZINE



Ici Radio-Canada
Télévision



901, 1re Avenue, Québec
529-2131

Montcalm Automobiles
récompensés de Prix nord-américain de l'excellence
pour le service à la clientèle (PNAESC) 1996



Grâce à son souci constant de répondre aux besoins de chacun, sa gestion de qualité et son équipe dévouée et dynamique, Montcalm Automobiles a su maintenir un niveau élevé de satisfaction de sa clientèle tout au long de l'année. Cette réussite lui permet d'accéder au groupe sélect de concessionnaires récipiendaires du prix PNAESC 1996. Sur notre photo, de gauche à droite, M. Normand J. Murray, vice-président Service à la clientèle Ford, messieurs Jean Précourt, président et Jean Arsenault, vice-président de Montcalm Automobiles, et monsieur Gilles Contant, directeur région de l'Est.





L'édifice du boulevard Charest sera reconstruit comme il a été démolé.

CONSTRUCTION DE L'ÉNAP

Démolition temporaire

Les pierres de l'ancienne banque seront numérotées et réutilisées

JULIE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — L'ancienne banque du boulevard Charest, un édifice faisant partie du patrimoine du quartier Saint-Roch, a été démolie pierre par pierre pour la construction de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP). Un geste que dénonce le conseiller du quartier, Réjean Lemoine.

Ce dernier soutient que le Rassemblement populaire est revenu sur sa promesse de préserver les édifices patrimoniaux du quartier en ayant permis à l'ÉNAP de détruire l'ancienne banque.

Mais le conseiller responsable de la basse-ville, Jacques Fiset, a tout de suite ridiculisé les propos de M. Lemoine, arguant qu'il aurait dû s'informer avant de se lancer dans cette croisade. Selon lui, l'édifice sera reconstruit comme il a été démolé, pierre par pierre, une fois la majeure partie des travaux de l'ÉNAP complétés. Les pierres seront nettoyées, numérotées et entreposées en attendant leur retour à la vie.

Le directeur général de l'école, Pierre De Selles, a confirmé les dires de M. Fiset. « La démolition est temporaire. C'est un choix de l'entrepreneur de procéder de cette façon. Il était moins coûteux et dangereux de démolir l'édifice pendant les travaux et de le reconstruire en l'intégrant dans le nouvel édifice de l'ÉNAP », a-t-il expliqué.

M. De Selles, tout comme Jacques Fiset, ont promis de surveiller les travaux afin que la reconstruction de l'ancienne banque se fasse dans le respect du patrimoine de l'immeuble.

De son côté, le conseiller Lemoine affirme que cette façon de faire va à l'encontre de ce qui avait été décidé au conseil municipal. « Tout s'est fait en cachette vendredi, a-t-il dénoncé. Il n'a jamais été question qu'on démolisse cet édifice. »

Jacques Fiset a admis que la Ville n'avait pas prévu une démolition de ce genre et qu'il s'était lui-même informé des raisons qui avaient poussé l'entrepreneur à agir de la sorte. Mais selon lui, tout est maintenant sous contrôle et l'ancienne banque devrait renaître sous la même forme d'ici la fin des travaux.

DYNAMITE VOLÉE À SEPT-ÎLES

Les suspects restent en prison

Les quatre hommes seraient reliés aux Hell's Angels

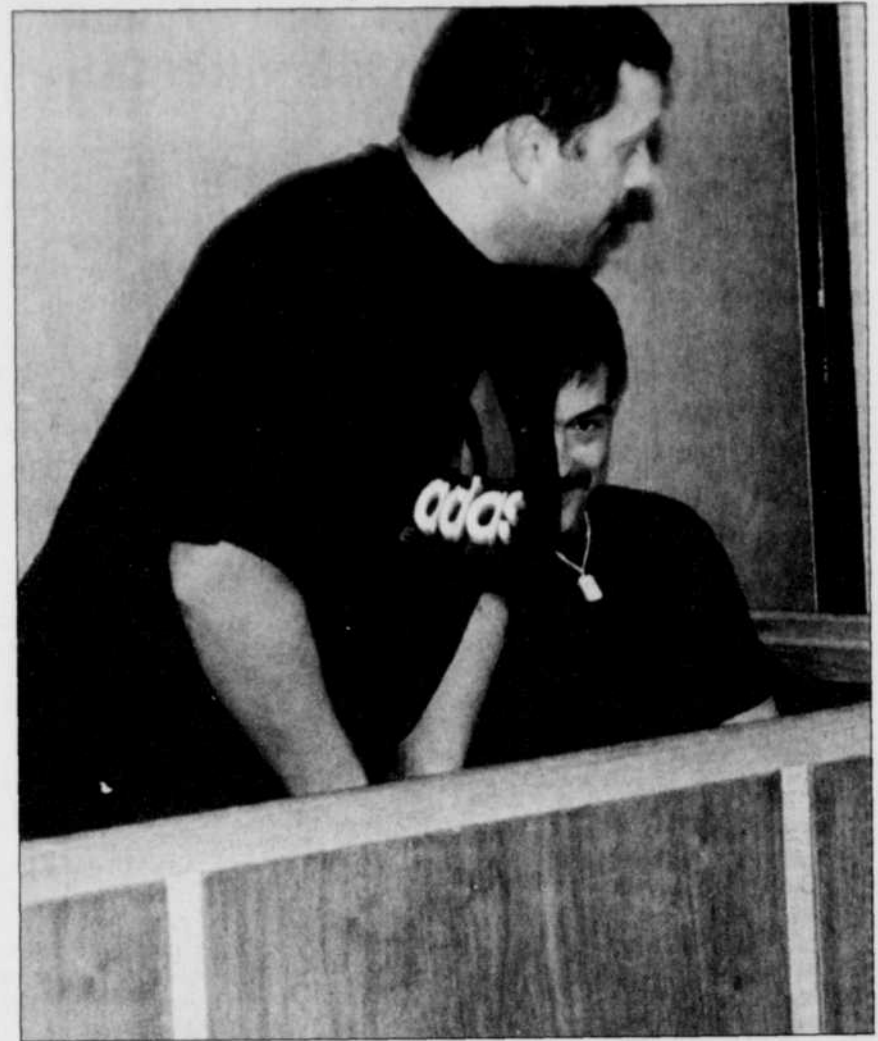
STÉPHANE TREMBLAY
Collaboration spéciale

■ Les quatre présumés voleurs des 15 caisses de dynamite, dérobées dans la nuit du 4 au 5 septembre à la compagnie I.C.I. Canada de Sept-Îles, ont comparu hier, au palais de justice de l'endroit.

Ils ont été accusés d'introduction par effraction, de possession d'explosifs et de recèle.

Daniel Larouche, qui célèbre aujourd'hui son 30^e anniversaire, Ken Thériault, 24 ans, Harold Ouellet, 31 ans et Claude Simoneau 32 ans, resteront derrière les barreaux, du moins jusqu'à demain, pour leur enquête de remise en liberté. Deux témoins experts sont d'ailleurs attendus.

D'autres accusations se sont ajoutées aux dossiers de Ken Thériault et Harold Ouellet. Le premier aurait contrevenu à une ordonnance d'interdiction de posséder des substances explosives, alors que le second a été accusé de bris d'engagement et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic. Les quatre hommes de Sept-Îles sont bien connus des milieux policiers, et entretiendraient des relations avec les Hell's Angels.



Ken Thériault et Harold Ouellet, lors de leur comparution.

CUISINE DISTINCTIVE
Le Saint Amour
RESTAURANT • PAVILLON JARDIN
CHEF TRAITEUR
48, RUE SAINTE-URSULE, VIEUX-QUÉBEC
418.694.0667

Un programme de carrière à la mesure de vos ambitions
ÉLECTRONIQUE
AUDIO VIDÉO no 5022 D.E.P.
RÉPARATION D'ORDINATEURS no 902.33 A.E.C.
Possibilité de prêts et bourses
Aide au placement et stage en entreprise
AVIRON QUÉBEC
INSTITUT TECHNIQUE

QUELQUE PART SUR LA PLANÈTE...
...un Jeeper* fait notre fierté!

ALBUM DE FAMILLE : 29 JUIL 1997
Naomi et Stéphanie savaient que nul autre véhicule n'était mieux adapté à leurs expéditions dans le Désert du Serengeti. Ici aux confins du Kenya et de la Tanzanie.

ESPAGNOL

Diffudi International informe la population que les cours d'espagnol, d'anglais, d'italien, de chinois et de japonais auront lieu dans ses locaux (l'ancienne école des Saints-Martyrs-Canadiens) : 880, Père-Marquette, à Québec.
L'inscription et les tests de classement auront lieu le 16 septembre de 14h à 20h. Le numéro de téléphone est le 682-3617. Les objectifs sont : l'apprentissage des langues et le soutien des activités bénévoles de Diffudi International.



Université de Montréal

Nomination du recteur ou de la rectrice de l'Université de Montréal

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur ou de la rectrice de l'Université de Montréal désire obtenir des avis, tant de la communauté universitaire que de l'extérieur. Toute personne ou tout organisme qui désire proposer un ou plusieurs noms de personnes aptes à occuper la fonction de recteur ou de rectrice de l'Université de Montréal peut faire parvenir ses suggestions par écrit au Comité, au plus tard le 25 septembre 1997, à 17 heures. Toute proposition de nom doit être accompagnée d'informations permettant au Comité d'identifier sans ambiguïté la personne concernée.

Audiences

Toute personne ou tout organisme qui désire se faire entendre au sujet de cette nomination pourra rencontrer le Comité, entre la fin novembre 1997 et la mi-janvier 1998, en prenant rendez-vous par téléphone.

Le Comité de consultation pour la nomination du recteur ou de la rectrice

Secrétariat général
Université de Montréal
C.P. 6128, succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7
Téléphone: (514) 343-7531
Télécopieur: (514) 343-2239

JEPP TJ 1997

277\$ MOIS

* Jeeper : [(d)ziiper] (Néologisme) • Loyal compagnon de route de La Maison Chrysler de Charlesbourg animé d'aventure et de liberté.

LA MAISON CHRYSLER
de Charlesbourg

5070, boul. Du Jardin
Charlesbourg, Canada

(418) 622-5002

LE NOUVEAU LEADER JEEP À QUÉBEC

MAGITRONIC
Nouveau certifié ISO 9001, Novell et Windows
Payable en mars 1998*
LIVRAISON ET INSTALLATION GRATUITES
Ouvert 7 jours
Seulement 1289\$
ORDINATEUR 166 MHz
32 Mo RAM EDO
GARANTIE 2 ANS PIÈCES ET MAIN-D'ŒUVRE
SOUTIEN TECHNIQUE 7 JOURS SUR 7
sélectronic
LE LEADER EN INFORMATIQUE
600, Belvédère, 1 (888) 687-4545
Succursale Place de la Cité (poste B 5) 658-4535



INCLUANT LES FRAIS DE TRANSPORT ET DE PRÉPARATION. PRÉVOIR L'AJOUT DES TAXES. AUCUN DÉPÔT INITIAL

COUP DE PATIN AU VISAGE D'UN ADVERSAIRE

Hockeyeur condamné pour voies de fait graves

Il devra effectuer 100 heures de travaux communautaires

RICHARD HÉNAULT
Le Soleil

■ QUÉBEC — Reconnu coupable d'avoir asséné un coup de patin au visage d'un adversaire, lors d'un match de calibre junior BB, un hockeyeur de l'équipe de Pont-Rouge, Bertrand Pageau, âgé de 20 ans, a été condamné hier à effectuer 100 heures de travaux communautaires.

L'incident est survenu en février 1996, à Pont-Rouge, lors d'un match opposant l'équipe locale à celle de Loretteville. Une bagarre a éclaté entre la victime et Pageau.

Les deux belligérants sont tombés sur la glace puis, comme tout semblait terminé et que la victime se relevait, Pageau, qui était toujours étendu, s'est allongé la jambe et a atteint l'autre joueur à la bouche. Résultat: le jeune homme a été sérieusement atteint à la bouche par la bottine du patin, perdant trois dents à la suite du coup.

Le procureur de la Couronne, M^r René Verret, a informé le juge René de la Sablonnière que le Fonds d'indemnisation des victimes d'actes criminels a complètement indemnisé la victime pour ses frais dentaires et pour les implants qu'il a dû recevoir. Ses assureurs ont même été remboursés.

L'avocat de l'accusé, Me Danny Genoix, et le procureur de la Couronne ont fait la suggestion



« Vous avez employé plus de force que nécessaire », a dit le juge René de la Sablonnière.

commune d'une peine de 100 heures de travaux communautaires. De plus, Pageau devra verser 250 \$ en dommages à l'autre hockeyeur pour les divers autres frais qu'il a dû assumer.

Au terme de son procès, le jeune accusé, qui ne possédait pas d'antécédents judiciaires, a été déclaré coupable de voies de fait graves par le juge de la Sablonnière, qui lui a fait remarquer que, normalement, il aurait dû écoper d'une peine d'incarcération. « C'est un événement malheureux, a dit le juge à Pageau. Vous avez été pris à partie mais vous avez employé beaucoup plus de force que nécessaire. Votre geste ressemble à un réflexe mais il a été volontaire. »

Le juge a accédé à la demande de l'avocat de l'accusé qui revendiquait un délai d'un an pour que Pageau accomplisse les travaux communautaires, compte tenu qu'il travaille sur la ferme familiale et que la présente saison l'accapare considérablement. Le juge a en outre imposé une période de probation de deux ans à l'accusé.

BAIE-COMEAU

Collaboration originale pour le traitement du cancer

ROBERT FLEURY
Le Soleil

■ QUÉBEC — Dans les régions éloignées, il n'y a pas nécessairement de spécialistes pour traiter le cancer. À Baie-Comeau, ce sont les omnipraticiens qui donnent ces traitements tout en bénéficiant de l'expertise d'hématologues venus de Rimouski, de l'autre côté du fleuve, une approche originale destinée à suppléer à l'absence de spécialistes.

« Nous avons déjà eu un hématologue, mais il est parti il y a six ans. Il n'y a pas suffisamment de travail pour un spécialiste à temps plein à Baie-Comeau. On ne fait pas une spécialité de sept ans pour faire de la médecine générale! » explique le Dr Arnaud Samson, chef de la clinique d'oncologie au Centre hospitalier régional de Baie-Comeau.

« Ils sont disponibles en deux minutes au bout du fil »

Aujourd'hui, trois hématologues viennent ainsi passer deux jours de consultation de façon régulière.

« Et le gros avantage, c'est qu'ils sont disponibles en deux minutes au bout du fil », dit le Dr Samson.

Cette formule originale est également utilisée en Abitibi à partir d'un hôpital de Montréal.

« La chimiothérapie relève de la spécialité. Il n'est pas dans nos fonctions de prescrire ces traitements mais avec une collaboration étroite des spécialistes, nous pouvons le faire », explique le Dr Samson.

Si la radiothérapie continue de se donner dans des centres spécialisés comme Québec, Montréal, Sherbrooke ou Chicoutimi, une telle concentration étant souhaitable selon le médecin, les traitements de chimiothérapie et certaines chirurgies se font dans la région, ce qui évite le déplacement des malades qui devaient auparavant effectuer des centaines de kilomètres pour se diriger vers Québec ou Chicoutimi.

« On peut en voir rapidement l'avantage si on pense que pour le cancer du côlon, une personne doit recevoir un traitement hebdomadaire pendant un an », observe le Dr Samson.

Le médecin participait au congrès d'hématologie-oncologie de la Fédération des médecins omnipraticiens qui se tenait à Québec en fin de semaine dernière.

Mistassini vote pour la fusion

Majorité de 78,1 %

MISTASSINI (Le Quotidien) — C'est par un vote largement majoritaire que la population de Mistassini a dit oui hier lors d'un référendum au projet de fusion avec Dolbeau. 1913 électeurs (78,1 %) ont voté en faveur du projet alors que 522 (21,3 %) l'ont rejeté. 2448 électeurs se sont prévalus de leur droit de vote pour un taux de participation de 45,3 %.

Pour la population de Mistassini, il s'agit d'un revirement majeur. Lors du précédent référendum portant sur la même question, il y a trois ans, 53 % des citoyens s'étaient opposés au projet de regroupement contre 45 % qui l'avaient approuvé. Mais à peine un électeur sur deux s'était prévalu de son droit de vote.

Le taux de participation a été encore plus faible hier (45 %). Le maire Jean-Marc Gendron s'est dit satisfait de la réponse des électeurs et il impute au beau temps le fait que plusieurs ont préféré s'abstenir de se prononcer sur la question du regroupement. « Il n'y a pas de sondage d'opinion au pays qui rejoigne autant de monde que l'exercice auquel la population de Mistassini s'est livrée aujourd'hui », a déclaré le maire de Mistassini. Il croit que les opposants vont se rallier de bon gré et il n'entrevoit pas de tension à l'horizon.

« Le débat s'est tenu dans la sérénité et je suis satisfait que la réponse de la population a été aussi claire et sans équivoque comme le souhaite le conseil municipal », a lancé Jean-Marc Gendron dans un discours adressé à la centaine de citoyens venus assister à l'annonce des résultats à la salle de conseil. Des citoyens qui l'ont chaudement applaudi ainsi que les autres échevins qui ont pris la parole tour à tour pour remercier les gens de Mistassini de s'être exprimé en majorité en faveur de la fusion.

Pour sa part le maire de Dolbeau, Camille Lupien, qui était présent avec quelques-uns de ses échevins a déclaré aux médias qu'il était heureux des résultats.



du 17 au 21 septembre 1997

UN SALON POUR L'IMAGINATION

Romans, nouvelles, polars, guides, livres pratiques, publications jeunesse, bandes dessinées, biographies... Tous les livres de la rentrée littéraire avec vos auteurs favoris : Jean-Christophe Rufin, Dany Laferrière, Hortense Dufour, Sergio Kokis, Benoîte Groult, Lise Bissonnette, Gazotti, Denis Côté, Chrystine Brouillet, Michelle Tisseyre, Jacques Foch Ribas, Maryse Rouys, Sylvain Trudel, Esther Rochon, François Gravel, Esther Croft, Élise Turcotte...

UNE FOIRE POUR LA RÉFLEXION

Des essais qui font l'actualité dans les disciplines des sciences humaines et sociales et des invités prestigieux d'ici et d'ailleurs tels que Jean Daniel, Jacques Parizeau, Yves Coppens, Ignacio Ramonet, Daniel Latouche, Réjean Thomas, Jacques Rigaud, Michel Cartier, Bernard Arcand, André Comte-Sponville, Paul Rabinov, Benjamin R. Barber, Marc Sautet, Dominique Wolton, Jacques Proulx, Gérard Defois, Philippe Engelhard, Pierre Falardeau, Luc Bureau...

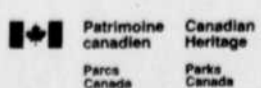
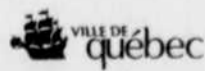
UN GRAND DÉBAT DE SOCIÉTÉ

Quatre scènes d'animation sur deux paliers du Centre des congrès. De grandes conférences, des débats passionnés qui porteront cette année sur les effets de la mondialisation : « Mondialisation et croissance inégale », « Le syndicalisme face au néolibéralisme », « Le Québec et la mondialisation », « Culture : le choc des modèles », « Le travail en crise », « L'aventure des biotechnologies », « L'exclusion », « La rectitude politique, mode ou mal permanent? », « Le déclin du politique »... Plus d'une cinquantaine d'activités animées par des journalistes prestigieux tels Laurent Laplante, Pierre Maisonneuvé, Catherine Lachausse, Marc Laurendeau, Michel Desautels, Michel Lamarche, Jean Fugère, Alain Crevier, Marie Vallerand.

CENTRE DES CONGRÈS DE QUÉBEC

LE SOLEIL

Radio-Canada



Pour plus d'information : Site internet : <http://www.accent.net/bookfair>
Adresse électronique : bookfair@accent.net

Parlez
à l'ordre de
moi-même

Découvrez le Fonds de revenu mensuel Royal.

Ne cherchez pas plus loin. Le nouveau Fonds de revenu mensuel Royal, avec ses versements mensuels pratiques et ses revenus avantageusement imposés, représente désormais une option des plus intéressantes. En investissant dans une sélection diversifiée de valeurs, titres et autres outils du marché monétaire à rendement élevé, ce fonds vous assure un revenu régulier en plus d'offrir tous les avantages et la souplesse d'un fonds sans frais d'acquisition ou de résiliation et ce pour des frais de gestion de seulement 1 %. Ce nouveau fonds vous est maintenant offert dans les succursales de la Banque Royale et du Trust Royal, via notre service Télé-Placements Royal au 1-800-RCYAL 63 (1 800 769-2563) ou chez les courtiers autorisés.

Pour plus d'information sur nos fonds sans frais d'acquisition ou de résiliation, contactez notre service à la clientèle au 1 800 668-3663.

FONDS
D'INVESTISSEMENT
ROYAL

Membre du Groupe Financier Banque Royale®

VOTRE AVENIR COMMENCE BIEN

Les Fonds communs de placement Royal sont offerts par la société Fonds d'investissement Royal Inc., membre du Groupe Financier Banque Royale. On trouvera des renseignements importants sur les fonds communs de placement dans le prospectus simplifié, dont on peut obtenir un exemplaire dans les succursales de la Banque Royale ou du Trust Royal. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur des parts, de même que les rendements, fluctuent.

AVERTISSEMENT :

le

CONTENU

CHOC

des

2

PAGES

SUIVANTES

PEUT

ébranler

le lecteur...

petite nature

S'ABSTENIR!

UNE PREMIÈRE À LA BAIE
LIQUIDATION MONSTRE
D'UN OcéAN À L'AUTRE

PLUS DE
70 000 000 \$
EN STOCK DOIT ÊTRE
VENDU!

ACHATS
EN MAGASIN
SEULEMENT!

LE CHOIX
VARIE SELON
LE MAGASIN

JUSQU'À
50% DE RABAIS*

TENUES MODE POUR FEMME, POUR HOMME ET POUR ENFANT, CHAUSSURES,
ACCESSOIRES, LINGE DE MAISON, ARTICLES MÉNAGERS, VAISSELLE, MEUBLES,
APPAREILS ÉLECTRONIQUES ET DAVANTAGE! PREMIERS ARRIVÉS! PREMIERS SERVIS!

NOTRE LIQUIDATION MONSTRE EST
EN COURS DANS TOUS NOS MAGASINS

*sur nos prix originaux



LE QUÉBEC LE CANADA

ACCORD DE CALGARY

Déjà trop pour l'Ouest...

JOËL-DENIS BELLAVANCE
Le Soleil

CALGARY — Les premiers ministres ont beau avoir mis les termes « société distincte » au rancart, ils se bercent d'illusions s'ils croient que les électeurs des provinces de l'Ouest accepteront d'avantage de reconnaître le « caractère unique » du Québec.

Moins de 24 heures après la conclusion de la réunion des premiers ministres des provinces anglophones, cette dernière trouvaille visant à reconnaître la spécificité du Québec semble être déjà vouée à une opposition certaine.

De toute évidence, tant les gens de la Colombie-Britannique que de l'Alberta continueront à être réfractaires à une forme de reconnaissance du Québec dans la loi fondamentale du pays, quels que soient les termes utilisés, l'égalité des provin-

ces étant un principe immuable. « Reconnaître le caractère unique de la société québécoise sera aussi difficile à vendre dans les provinces de l'Ouest que la société distincte », croit Roger Gibbons, un réputé professeur de sciences politiques à l'Université de Calgary.

Au cours d'une entrevue accordée au SOLEIL, hier, M. Gibbons a fait valoir que cette forme de reconnaissance sur laquelle se sont entendus les premiers ministres sera perçue comme une autre concession au Québec. À l'inverse, cette formule sera jugée insuffisante dans la Belle Province, estime le professeur albertain. « Je crois que tout cela va créer davantage de problèmes qu'en résoudre », a-t-il soumis.

Les gouvernements de la Colombie-Britannique et de l'Alberta se sont engagés à tenir un référendum avant de donner leur aval à toute modification constitutionnelle.

Advenant que la déclaration de Calgary donne naissance à un amendement constitutionnel à la faveur de l'élection d'un gouvernement fédéraliste à Québec, Roger Gibbons estime que les électeurs de ces deux provinces voteront contre la reconnaissance du « caractère unique de la société québécoise ».

Les premiers ministres Glen Clark et Ralph Klein, respectivement de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, deux provinces qui ont voté majoritairement contre l'accord de Charlottetown en 1992, auront donc de la difficulté à vendre ce principe aux électeurs.

« Je suis surpris qu'ils soient même tentés de courir le risque de vendre cela dans leur province respective, car les gens ne veulent pas en entendre parler », a affirmé M. Gibbons.

Après quelque 12 heures de négociations intenses qui se sont terminées tard dimanche soir, les

premiers ministres sont rentrés dans leur province respective hier ne sachant trop quel accueil réserveront leurs électeurs à leurs propositions. Les dirigeants provinciaux se sont engagés à entreprendre des consultations au cours des prochains jours, consultations qui devraient être terminées d'ici à Noël.

Déjà, le premier ministre Glen Clark, qui menaçait de faire avorter toute entente à cause de son opposition au concept de société distincte, a recommencé à ramener à contre-courant de ses homologues provinciaux en disant que la déclaration de Calgary ne conduira pas à des changements constitutionnels. « Je n'ai pas donné mon accord à des changements constitutionnels. J'ai accepté de consulter les gens de la Colombie-Britannique au sujet de l'unité nationale. (Et) les gens de la Colombie-Britannique ne veulent pas qu'un statut particulier soit accordé au Québec », a-t-il déclaré.

«Une porte d'entrée»

Johnson perçoit une volonté de changement

MICHEL CORBEIL
Le Soleil

■ QUÉBEC — Le chef du Parti libéral du Québec, Daniel Johnson, perçoit dans la déclaration de Calgary une volonté de changement à l'égard de la reconnaissance du Québec au sein de la confédération canadienne.

À l'évidence, la rencontre des premiers ministres des provinces a été à la hauteur des attentes de M. Johnson, lui qui, dès vendredi, prédisait au SOLEIL un succès pour ce sommet politique, tout en s'attribuant à l'avance le mérite.

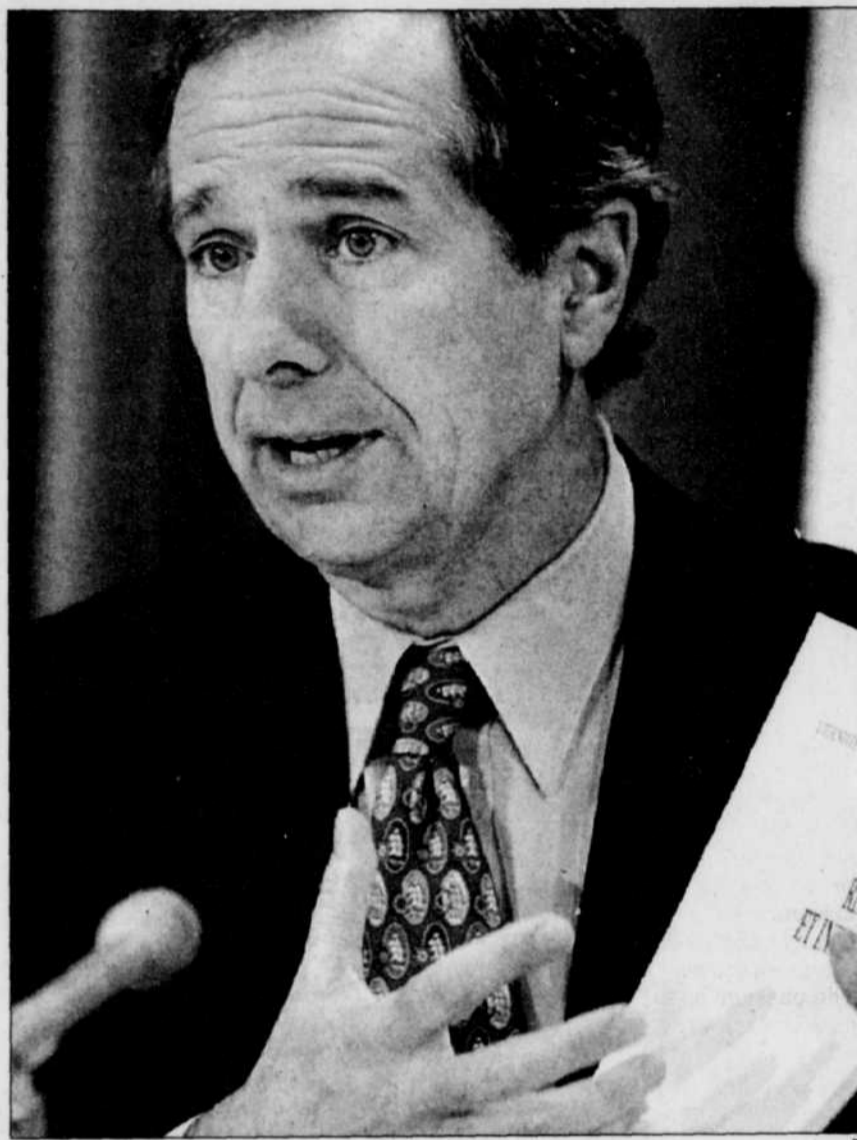
Lors de sa rencontre avec les médias, le leader de l'opposition à l'Assemblée nationale a affirmé que « la clé de tout ça, c'est qu'il y a une porte d'entrée. Il s'agit de la reconnaissance du caractère distinct du Québec. Et c'est ça qu'on a vu, hier. »

Le communiqué conjoint, émis par les premiers ministres provinciaux, fait allusion « au caractère unique de la société québécoise (...), fondamental pour le bien-être du Canada ». « Ça fait pas mal longtemps que j'ai indiqué que les étiquettes sont pas mal moins importantes que ce qu'il y a dans la boîte », a indiqué M. Johnson en faisant référence au fait que le terme « société distincte » n'est pas employé.

Selon M. Johnson, en prenant « la porte que nous avons suggérée, les premiers ministres sont en train de s'attaquer au noyau du renouvellement du fédéralisme canadien. Lucien Bouchard, Jacques Brassard (ministre québécois des Affaires intergouvernementales canadiennes) et tous les autres séparatistes se nourrissent des échecs du Canada. Ils ne peuvent dire, ça (Calgary) c'est un échec. On comprend la face de carême de Jacques Brassard, tout à l'heure. »

Le chef libéral a traité ce ministre de « naïseux » parce que M. Brassard a avancé que la rencontre de Calgary fera en sorte que M. Johnson sera perçu « comme le candidat du Canada anglais », lors du prochain rendez-vous électoral. « Ça n'a pas de bon sens de dire des choses comme cela, a-t-il lancé. C'est odieux, vicieux, pernicieux. »

Le référendum, qu'a remporté le mouvement autonomiste écossais, la semai-



Le chef du PLQ, Daniel Johnson.

ne dernière, a aussi amené les deux hommes à émettre des commentaires diamétralement opposés.

L'Écosse, qui n'avait aucun pouvoir, continue de ne pas avoir de pouvoirs aussi importants que l'Assemblée nationale, a d'abord convenu M. Brassard. Par contre, « le premier ministre (britannique Tony) Blair et tous les intervenants dans le dernier débat référendaire, (reconnaissent) qu'il existe un peu-

ple écossais. On parle même d'une nation. On n'a évidemment pas osé aller jusque là à Calgary. »

Le chef libéral trouve ridicule tout parallèle avec la situation écossaise. « Le premier ministre Bouchard s'est couvert de ridicule en essayant de récupérer un tel événement. « On (les Québécois) a mille fois plus que ça, aujourd'hui, dans le fédéralisme canadien. »

... Trop peu pour le Québec

Jean-Claude Rivest doute que cela aide le PLQ

CALGARY — Les premiers ministres des neuf provinces anglophones font preuve de « naïveté » s'ils croient que la déclaration de Calgary sur laquelle ils se sont entendus donnera de grandes munitions à Daniel Johnson lors des prochaines élections provinciales au Québec.

Ancien bras droit de l'ex-premier ministre libéral Robert Bourassa, le sénateur Jean-Claude Rivest a salué hier l'initiative lancée par les provinces en matière d'unité nationale.

En entrevue au SOLEIL, M. Rivest, qui a joué un rôle de premier plan dans les négociations qui ont conduit au défunt accord du lac Meech, a indiqué que les nouveaux termes utilisés visant à reconnaître le caractère distinct du Québec ne lui causaient aucun problème.

Mais il a aussitôt ajouté que la démarche « restreinte » des premiers ministres demeure nettement insuffisante compte tenu qu'elle n'a encore aucune valeur juridique et qu'il est loin d'être certain que leurs propositions seront un jour enchâssées dans la Constitution.



Jean-Claude Rivest

NAÏVETÉ

« Ce qu'il y a sur la table n'est pas la fin du monde. Il faut être naïf pour croire qu'ils vont aider tant que cela Daniel Johnson aux prochaines élections en faisant des choses comme celles-là », a-t-il déclaré depuis Montréal.

D'autant plus que les électeurs du Québec, qui iront aux urnes en 1998, font la différence entre des élections générales et un référendum. Aux prochaines élections, donc, les Québécois ne se prononceront pas sur ces propositions en question, mais ils se donneront un gouvernement. De toute façon, a ajouté M. Rivest, le programme constitutionnel du Parti libéral du Québec (PLQ) va beaucoup plus loin que ce que les premiers ministres des neuf provinces anglophones ont mis de l'avant.

Perçu comme un nationaliste chez les libéraux du Québec, M. Rivest se montre ainsi beaucoup plus critique que M. Johnson des résultats de la réunion de Calgary. Il a fait valoir qu'il manque un élément important dans la définition du caractère unique du Québec, à savoir que cela inclut aussi les institutions québécoises. « C'est un élément essentiel qu'il faudra ajouter. »

Il reste aussi à savoir si cette nouvelle définition de la réalité québécoise, une fois enchâssée dans la Constitution, sera une clause interprétative ou sera inscrite dans le préambule de la loi fondamentale du pays. « Cela doit être une clause interprétative et avoir une portée juridique. Autrement, ce ne sera qu'un symbole inutile qui nous avancera à rien », a-t-il commenté.

Cela dit, le sénateur conservateur souhaite que le PLQ trouve une façon de consulter les Québécois sur cette déclaration de Calgary afin d'obtenir leur son de cloche compte tenu que le gouvernement Bouchard n'a guère l'intention de le faire. J.-D.B.

Le dialogue est relancé

La dernière chance du plan A, juge Lemieux

QUÉBEC — Quelle que soit le résultat à venir, Calgary présente au moins le mérite de relancer un dialogue qui s'était complètement enlisé, en matière constitutionnelle, estiment deux experts de l'université Laval.

Pour le politologue Vincent Lemieux, « ce qui me semble le plus important, c'est que les neuf premiers ministres se soient mis d'accord (pour discuter). Dans cette opération, ce ne sont pas les mots « société distincte » ou « caractère unique » qui sont importants. C'est le fait qu'on reconnaisse quelque chose de particulier au Québec, qu'on l'appelle comme on voudra. » « Cela ne veut pas dire que ça va aboutir, ajoute-t-il prudemment. Mais il était temps qu'on essaie une autre fois. »

M. Lemieux refuse de prédire sur quoi débouchera le sommet de Calgary. Des écueils pourraient surgir dans les provinces où il y aura consultation, notamment en Colombie-Britannique où « le sentiment anti-Québec semble assez fort. »

Si Calgary débouche sur un véritable débloqué de l'imbroglio constitutionnel, l'universitaire croit que cela aidera considérablement la cause du chef libéral provincial Daniel Johnson. « Si ça échoue, c'est le plan « A » qui échoue, constate-t-il. « Il restera aux fédéralistes à miser à fond sur le plan « B ». La preuve aura été faite qu'il n'a pas été possible d'élaborer quelque chose de positif avant les élections. C'est le risque de l'opération. Ce serait très négatif pour les forces fédéralistes. »

Guy Laforest, aussi du département de sciences politiques de Laval, voit un « aspect positif » dans une rencontre qui a marqué « la rupture avec une doctrine

trudeauiste » niant jusqu'à l'existence d'un problème constitutionnel.

« Les premiers ministres provinciaux amorcent un processus dont ils n'ont pas le contrôle total. Quelle direction, cela prendra ? On ne le sait pas encore. »

« Par contre, le système politique (canadien) était dans une impasse totale, une impasse qui avait un caractère extrêmement dangereux. Il y avait une « démonisation » des leaders politiques québécois. Ce qui s'est passé à Calgary, dit-il en substance, nous éloigne des campagnes de salissage. »

Le politologue soutient que l'événement sera aussi bénéfique pour le gouvernement Bouchard. « Depuis deux ans, il n'y a pas eu de véritable post-mortem de la raison de l'échec référendaire: 49,4% (des voix), ça s'appelle aussi perdre un référendum. »

« Ça va renvoyer le gouvernement du Québec à ses devoirs pour qu'il développe une pensée, une réflexion autonome. Le gouvernement n'agit pas, il est en mode réaction », dit-il, faisant allusion aux propos du ministre Bernard Landry sur la question de la partition, ou encore du ministre québécois Jacques Brassard, sur le sommet de Calgary.

M. Laforest refuse de spéculer sur l'issue de la nouvelle ronde de discussions. « Je pense, réitère-t-il, que les chefs politiques se parlent entre eux, échangent et poursuivent leur réflexion, c'est préférable que d'avoir des radicaux des deux côtés s'invectiver et multiplier les occasions de démonstration. Quand on laisse le terrain aux Guy Bertrand, Diane Francis... » M.C.



Vincent Lemieux



Guy Laforest

«Une rupture avec la doctrine Trudeauiste»

EN BREF

Charest veut son comité

Le chef conservateur Jean Charest a repris les propos du premier ministre Jean Chrétien en notant que les résultats de la conférence prouvent qu'il n'y a pas de « contradiction entre l'égalité des citoyens ou encore l'égalité des provinces et la reconnaissance de la diversité canadienne et, plus particulièrement, la spécificité du Québec. » M. Charest a réitéré une demande qu'il avait faite la semaine dernière, soit la mise sur pied d'une commission parlementaire mixte, Chambre des communes et Sénat, destinée à donner suite, à l'échelle fédérale, aux propositions des premiers ministres provinciaux. Selon lui, M. Chrétien a un rôle important à jouer dans l'évolution de la situation. « Malgré les forces de l'équipe de premiers ministres provinciaux, il faut un quart-arrière à cette équipe. Jean Chrétien doit maintenant faire preuve de leadership », a-t-il souligné. (PC)

Manning eut été plus audacieux

Le chef réformiste Preston Manning, lui, soutient, tout en applaudissant aux conclusions de la conférence, qu'on aurait pu faire preuve de plus de hardiesse à l'égard de la redistribution des pouvoirs fédéraux. Son parti prône, en effet, l'attribution de nombreux pouvoirs aux provinces, dont la langue et la culture. Néanmoins, M. Manning croit que les consultations pourraient corriger cette lacune, puisqu'il prétend que les positions réformistes bénéficient d'un vaste appui dans la population. (PC)

Des autochtones mécontents

L'importance accordée aux peuples autochtones du Canada dans le cadre du nouveau processus de consultation sur l'unité nationale n'est pas suffisante, estime le dirigeant de l'Assemblée des premières nations, Phil Fontaine. Au lieu de cela, on les a « mis dans le même sac » que tous les autres groupes culturels du pays, s'est plaint M. Fontaine, hier, au lendemain de l'annonce de l'accord interprovincial de Calgary sur l'unité canadienne. Les autochtones vont exiger le même statut que celui accordé au Québec, dont les premiers ministres ont reconnu le « caractère unique », « fondamental pour le mieux-être du Canada ». (FC)

RÉSEAU DE LA SANTÉ Les anglos craignent de ne plus être traités dans leur langue

ROBERT FLEURY
Le Soleil

QUÉBEC — Les anglophones se sentent menacés dans leur accès aux services de santé depuis que l'adoption des plans d'action des établissements a été reportée pour subir l'examen de l'Office de la langue française. Ils ont donc entrepris de mobiliser l'opinion publique de crainte que le gouvernement ne favorise les purs et durs de son parti.

« Seize régions ont soumis des plans de services bilingues et ils ne sont toujours pas approuvés. Le gouvernement passe son temps à changer les règles du jeu », affirment les ténors de la Coalition des associations anglophones du Québec, laquelle regroupe entre autres des groupes de toutes les régions, tels Alliance Québec, CASA en Gaspésie, Coaster's sur la Côte-Nord, les Townshippers dans les Cantons de l'Est, Voice of English Quebec, à Québec.

« Il y a eu récemment des déclarations de la part de ministres du gouvernement à l'effet que les services en anglais menacent le droit de travailler en français », s'insurge Lynden Bechervaise de New Carlisle, l'instigateur de la coalition. Le groupe envisage même de recourir aux tribunaux s'il le faut pour protéger les droits linguistiques de sa minorité.

Selon les porte-parole des associations, la fermeture d'hôpitaux comme le Sherbrooke Hospital force les anglophones à se diriger vers des hôpitaux francophones pour obtenir des soins de santé spécialisés, ce qui provoque des difficultés pour l'obtention de rendez-vous quand le personnel d'accueil

n'est pas bilingue. Dans certaines régions, il arrive que le personnel hospitalier accueille plutôt froidement, voire

cavalièrement les anglophones qui ne réussissent pas à parler en français. On craint donc qu'il n'y ait pas suffisamment d'établissements bilingues pour passer à travers chaque étape du réseau de santé, du CLSC à l'hôpital spécialisé.

« Le gouvernement n'a pas bougé depuis janvier. À Québec, le CLSC Haute-ville, le Jeffery Hale, Saint-Brigid's Home et le centre Holland ont élaboré un modèle de partenariat mais si leur offre n'est pas acceptée, c'est l'accès aux services de la communauté qui sera menacé », dit Léon Garneau Jackson.

« Ici même, il arrive que le personnel hospitalier ne soit pas assez bilingue pour s'exprimer en anglais mais au moins il essaie, ce qui n'est pas toujours le cas ailleurs. Rappelez-vous que les Américains se sont plaints de n'avoir pu avoir de soins dans leur langue lors de l'accident du funiculaire, l'an dernier », rappelle M. Jackson.

« Environ 20% de notre population est incapable de s'exprimer en français, soit parce qu'il s'agit de gens en provenance d'autres pays et qu'ils ne sont que de passage ou parce qu'il s'agit de personnes âgées », ajoute M. Jackson de Voice of English Quebec.

EN BREF

On se prépare à délocaliser les habitants de David Inlet

Une compagnie est en train de mettre la dernière main à un projet visant à délocaliser la communauté de Davis Inlet, ce village innu du Labrador où sévit une pauvreté extrême. Le groupe SGE, constitué d'ingénieurs et d'administrateurs, a embauché deux femmes innues pour figurer certains détails du projet. « S'ils n'ont pas le contrôle du projet, leur sort ne sera pas amélioré », a déclaré un porte-parole du groupe SGE, Chris Lowe. La communauté innue de Davis Inlet s'était entendue l'an dernier avec Terre-Neuve et le fédéral en vue de délocaliser les 500 personnes qui composent la population du village vers Shango Bay, situé sur la côte du Labrador. La communauté de Davis Inlet a fait l'objet de nombreux reportages relatant le quotidien misérable de ces Innus aux prises avec divers problèmes: pauvreté extrême, pratiquement pas d'accès à l'eau potable, conditions matérielles précaires, agressions sexuelles, drogues, violence conjugale, etc. Le projet nécessitera un investissement de 85 millions\$ et devrait être complété dans cinq ans. La communauté disposera alors d'écoles, d'un poste de police, d'un dispensaire, d'un centre de loisirs, d'un service d'incendies, etc. (PC)

Le Redux retiré La vie de « certains Canadiens » est en danger

MONTREAL (PC) — Un an après la publication de l'étude de l'épidémiologiste montréalais Lucien Abenham sur les graves risques associés à l'utilisation du Redux, un remède supprimant l'appétit destiné aux personnes obèses, la compagnie pharmaceutique française Servier a finalement décidé de le retirer du marché. Mais la vie de « certains Canadiens » est en danger, selon le Dr Abenham.

Le Redux, appelé aussi Pondéral, Pondimin ou Isoméride, un médicament qui agit sur le cerveau, avait fait l'objet d'une controverse l'an dernier, à la suite de la parution, dans *The New England Journal of Medicine*, de l'étude du Dr Abenham.

Ce dernier, directeur du Centre d'épidémiologie clinique de l'Hôpital général juif de Montréal, avait établi, après une recherche menée en Europe et financée par Servier, qu'un patient prenant du Redux plus de trois mois pouvait développer une hypertension pulmonaire primitive, maladie rare et souvent mortelle affectant les artères pulmonaires.

Malgré les craintes exprimées par cette étude, Santé Canada et son pen-

dant américain, la Food and Drug Administration, avaient permis la vente du médicament, l'an dernier. Par contre, la France avait restreint, dès 1995, son utilisation au milieu hospitalier après que 22 personnes furent décédées.

Une nouvelle étude, parue le 29 août dans le même journal médical, montre que l'association (interdite en Europe) du médicament de Servier avec la Phentermine, produite notamment par le britannique SmithKline Beecham, aurait entraîné chez 24 patients du Dakota du Nord et du Minnesota un développement de lésions des valvules cardiaques.

La FDA a rapporté une quarantaine d'autres cas, avec ou sans la Phentermine. Les réactions indésirables se traduisent par un essoufflement, des douleurs thoraciques, des évanouissements, l'enflure des chevilles ou des souffles au cœur.

Selon le Dr Abenham, « plus de 20 millions de Nord-Américains, dont 500 000 à un million de Canadiens, ont utilisé ce produit. Ils doivent cesser de l'utiliser immédiatement et consulter leur médecin », dit-il.

Manley peut critiquer même la monarchie, estime Chrétien

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien n'a pas voulu hier réagir aux commentaires émis par le ministre de l'Industrie, John Manley, qui prône l'abolition du lien qui unit le Canada à la couronne d'Angleterre.

Les commentaires du ministre Manley, faits la semaine dernière, ont soulevé l'ire de la Ligue monarchiste du Canada, John Aimers. M. Manley avait déclaré qu'au moment du décès de la reine Elizabeth II ou lors de son abdication, il serait peut-être opportun que le Canada abolisse son association avec la monarchie britannique, lui préférant la création d'une nouvelle institution.

Hier, M. Chrétien a dit que le ministre Manley était un homme qui disait franchement et sans détour ce qu'il pensait. Comme les autres membres de son cabinet, M. Manley jouit de la liberté requise pour exprimer ses vues, a-t-il ajouté.

La position du premier ministre sur la monarchie n'a pas changé au fil des ans. Il a rappelé qu'en novembre 1995, alors de passage en Australie, on lui avait demandé si le Canada suivrait l'exemple de l'Australie en coupant tout lien avec la royauté britannique d'ici 2001, alors que le pays deviendra une république. « J'avais fait une blague, disait hier M. Chrétien, se remémorant l'anecdote. J'avais dit que j'en avais assez comme ça sur les bras avec les séparatistes du Québec. Je ne veux pas avoir de problèmes avec les monarchistes du Canada à ce moment-ci. »



Jean Chrétien

loto-québec résultats

Édition MILLIONNAIRES

1 lot de 25 000 \$

Tirage du 97-09-15: **826B132**
(numéros non décomposables)

97-09-12: **305A058** 97-09-14: **879B490**
97-09-13: **431B068**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Un lot de 25 000 \$ chaque jour, du 12 sept. au 12 oct.

loto-québec résultats

BANCO

Tirage du 97/09/15

02	09	15	20	24
26	29	31	34	36
37	39	41	42	43
56	60	66	67	70

NUMÉRO: 577633

Extra

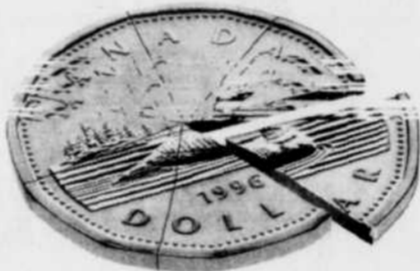
Tirage du 97/09/15

NUMÉRO: 577633

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de départ entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

BULLETIN SPÉCIAL



111 451 \$

versés en ristournes

À l'occasion de leur assemblée générale annuelle, les membres de LA CAISSE POPULAIRE DU Saint-Esprit ont accepté qu'un montant de 111 451 \$ soit réparti entre eux sous forme de ristournes.

Cette somme représente:

- 1% des intérêts payés sur les épargnes de toutes sortes (excluant les dépôts à impôts différés);
- 1% sur les intérêts perçus sur l'ensemble des prêts;
- 35% des frais d'utilisation des services assumés par les membres.

C'est grâce à la participation active des membres et à la confiance qu'ils ont témoignée de façon assidue à l'égard de la Caisse que ces excellents résultats ont été rendus possibles.

Le versement de ristournes, un avantage exclusif de votre coopérative de services financiers.



LA CAISSE POPULAIRE
DU Saint-Esprit

AVEZ-VOUS LE GOÛT DE L'ART ?



COURS D'APPRÉCIATION DES ARTS VISUELS

La découverte de l'art

Du 24 septembre
au 10 décembre 1997

- L'art et son histoire
-
- Les disciplines de l'art
-
- L'appréciation de l'œuvre
-
- L'artiste, le public et le marché de l'art

Renseignements:

656-3202



DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA FORMATION CONTINUE
Pavillon Louis-Jacques-Casault (4731)
Université Laval (Québec) G1K 7P4
Téléphone: (418) 656-3202
ou 1 800 561-0478
Télécopieur: (418) 656-5538
Adresse électronique: dgfc@dgfc.ulaval.ca



LE SAVOIR DU MONDE
PASSE PAR ICI

www.ulaval.ca

Charité bien ordonnée commence par soi-même.



ACURA 3,5RL

Location **598 \$/mois*** Transport et préparation inclus

Financement **2,8%** à l'achat

Une vision qui inspire un élan de passion. ACURA

*Tarifs mensuels de location-bail d'une durée de 48 mois, établis pour la 3.5RL, modèle KA965V (total des paiements: 28 704\$). Un acompte de 5 500\$, un dépôt de sécurité et un premier versement sont requis. Allocation de 24 000 km par année (frais de 0,10\$ par km supplémentaire). Taxes, frais d'immatriculation et assurances en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour la valeur résiduelle prédéterminée. Garantie Acura limitée de 5 ans/100 000 km. Assistance routière Acura. Les deux premiers services d'entretien (pièces en sus) sont compris dans le prix de location-bail de l'Acura 3.5RL. Offre disponible seulement par l'entremise de Honda Canada Finance Inc. Sujet à l'approbation du crédit.



4901, boul. des Galeries, Québec, 622-8180
Voisin des Galeries de la Capitale
ext. de Québec 1-888-21-ACURA

COMMISSION POITRAS Les trois agents de la SQ visés profitent de l'enquête

MONTRÉAL (PC) — Les travaux de la commission Poitras qui enquêtent sur la Sûreté du Québec (SQ) a déjà produit des retombées positives pour les trois enquêteurs internes Louis Boudreault, Bernard Arsenaud et Hilaire Isabelle chargés de faire la lumière sur les bavures policières découlant de l'affaire Matticks.

Suspendus depuis octobre 1996 (pour manque de loyauté notamment) avec saisie de tout leur matériel et interdiction de se présenter au bureau, les trois enquêteurs doivent aux informations mises en lumière par la commission Poitras que la plainte disciplinaire devant disposer de leur sort n'ait pas encore été examinée.

« Nous tentons de tenir compte des témoignages faits devant cette commission », a indiqué, hier, le témoin Georges Boillard, responsable hiérarchique de la direction des affaires internes et directeur général adjoint.

« Nous avons assigné quelqu'un pour prendre connaissance des différentes versions recueillies à la commission pour voir si nous pourrions avoir de l'information pour les trois dossiers en question », a ajouté M. Boillard.

LEURS SUPÉRIEURS

Les travaux de la commission ont également eu une influence sur le sort réservé aux officiers supérieurs André Dupré (directeur général adjoint aux enquêtes criminelles) et Michel Arcand (de l'escouade du banditisme).

MM. Dupré et Arcand ont dû renoncer à leurs fonctions aux enquêtes criminelles le 10 juin 1996 à la demande du directeur général Serge Barbeau.

Ce dernier n'avait cependant pas déposé une plainte disciplinaire à leur endroit, comme cela se fait généralement.

Son successeur Guy Coulombe s'en est étonné, à la lumière des informations rendues publiques devant la commission Poitras.

Un dossier disciplinaire a été ouvert pour MM. Arcand et Dupré, quelques jours seulement avant l'expiration du délai réglementaire pour le faire. Les actes qui leur sont reprochés ont trait à de l'intimidation et à des menaces proférées le 26 août 1995 à l'endroit de l'enquêteur Hilaire Isabelle qui menait une enquête interne sur les ratés de l'affaire Matticks.

CARTE BLANCHE

Selon le témoignage de M. Boillard, la direction de la SQ « laisse la commission d'enquête Poitras faire l'éclairage sur la situation et nous verrons ce que nous ferons par la suite ».

Un dossier disciplinaire a également été ouvert à l'encontre de Tony Cannavino, l'actuel président de l'Association professionnelle des policiers de la SQ. Dans ce dernier cas, il y avait eu une enquête criminelle qui n'avait abouti à aucune accusation. Il a été abondamment question de M. Cannavino devant la commission.

Le dossier disciplinaire concernant Cannavino a été ouvert en mai. Une lettre le lui signalant a été préparée au cours du mois de septembre, mais ne lui a jamais été acheminée.

Finalement, le témoin Boillard a révélé que les 18 policiers qui avaient refusé de produire un rapport sur leurs activités professionnelles du 25 mai 1994, le jour de la perquisition chez les Matticks, devraient comparaître devant le comité de discipline de la SQ d'ici quelques semaines, en novembre ou décembre.

CONGRÈS DU SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les syndiqués lèvent le ton

2000 manifestants devant l'hôtel de ville de Sainte-Foy

MARIE CAOUPETTE
Le Soleil

■ QUÉBEC — La rudesse des compressions budgétaires québécoises et les pressions économiques internationales semblent faire sortir les syndicats québécois de leur semi-léthargie et jeter les bases d'une Internationale ouvrière comme Marx en rêvait.

Le syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), qui tient son congrès toute la semaine à Québec, veut d'abord hausser le ton et reprendre l'initiative dans les discussions avec le gouvernement du Québec, disait hier son secrétaire général, Gilles Charland, en entrevue.

Avant la sortie du prochain budget Landry, ces syndiqués déposeront un budget alternatif et proposeront leurs solutions pour sortir de la crise budgétaire.

Déjà, le vocabulaire syndical se raidit et on réutilise des mots passés de mode ces dernières années: on parle de mobilisation, de grève et, même, d'un arrêt de travail international de quelques heures l'an prochain.

C'est chez les 20 000 employés du secteur de la santé que la grève pointe à l'horizon, ainsi que l'évoque le rapport qui sera déposé au congrès qui réunit 600 délégués.

Soulignons que les 32 000 travailleurs du monde municipal ont déjà résolu, eux, au début de l'été, d'aller en grève si le gouvernement du Québec modifiait le code du travail pour permettre la sous-traitance en dépit des dispositions conventionnelles collectives de travail.

Les dirigeants du SCFP pilotent aussi, au congrès, une résolution qui auto-



Environ 2000 membres du Syndicat canadien de la fonction publique manifestaient hier devant l'hôtel de ville de Sainte-Foy dont la mairesse, Mme Andrée Boucher, représente le « noyau dur » des maires qui veulent la modification du code du travail pour faire face aux compressions de 500 millions \$ du gouvernement Bouchard.

risera un arrêt de travail de quelques heures, au début de l'été prochain, en même temps que des millions de travailleurs du monde occidental. Cette manifestation dirigée contre « le capitalisme sauvage international », explique Gilles Charland, rassemblera les membres de la Confédération internationale des syndicats libres, basée à Genève. Les syndiqués de la centrale américaine AFL-CIO en sont membres.

Depuis une quinzaine d'années, les syndiqués qui ont fait des gains importants autrefois « avaient le ventre plein et jugeaient qu'ils en avaient suffisamment ».

Ils vivaient un peu repliés sur eux-mêmes et leur famille, analyse Charland.

Ils comprennent maintenant que

leurs conditions de vie sont menacées et, par ricochet, celles de tous les travailleurs, par des puissances financières plus fortes qu'aucun gouvernement démocratique.

Face au G-7 (réunion annuelle des dirigeants des sept pays les plus industrialisés du monde), dit-il, il faut recréer un rapport de forces, « globaliser » le mouvement ouvrier dans une sorte de G-7 syndical. « Ce n'est pas du socialisme, c'est du gros bon sens ».

M. Charland, résume dans une formule lapidaire le rêve de ce capitalisme en Amérique du Nord: des travailleurs à 9\$/l'heure en Amérique du Nord, à 9\$ par jour au Mexique et à 9 cents en Amérique latine.

DEUX FRONTS

Les syndiqués bataillent donc sur deux fronts, local et international, selon M. Charland. Mises à pied et retraites confondues, le SCFP a perdu 10

000 membres en trois ou quatre ans, dit-il: 3000 à Hydro-Québec, 2000 dans la santé et 5000 dans le secteur de l'éducation. Si le Code travail est amendé, dit M. Charland, l'emploi de tous les syndiqués, même ceux du privé, sera menacé.

Même s'il dit toujours croire à la concertation, le secrétaire général admet « qu'on s'est trop assis sur le texte négocié pendant que les employeurs en faisaient ce qu'ils voulaient ».

Le 20 septembre, une importante manifestation est prévue devant le parlement à Québec.

Le SCFP regroupe 95 000 travailleurs au Québec distribués dans dix secteurs d'activités. Les groupes les plus nombreux sont les employés municipaux (32 000 personnes incluant les chauffeurs d'autobus), ceux de la santé (20 000) et 15 000 syndiqués d'Hydro-Québec.

MONTRÉAL Arbitrage pour la ville et les pompiers

MONTRÉAL (PC) — Devant l'escalade des moyens de pression et profitant de la date limite du 15 septembre qu'elle avait imposée pour une réponse à son offre globale et finale, la Ville de Montréal a quitté la table de négociations hier et réclamé l'arbitrage dans le différend qui l'oppose à ses pompiers.

« On entre maintenant dans un processus quasi-juridique où le nombre de collants et l'importance des moyens de pression ne jouent plus », a déclaré hier le chef-négociateur, Michel Brousseau.

Lors de l'ultime rencontre entre les parties, hier matin, le syndicat a refusé de cesser complètement, tel que le demandait la Ville, toute forme de moyens de pression, y compris le port du T-shirt au lieu de l'uniforme, ou l'usage d'autocollants dénonçant la ville et son maire.

Tard dans la soirée de dimanche, le juge Derek Guthrie a émis, de façon provisoire, soit jusqu'au 24 septembre, une injonction interlocutoire qui force les travailleurs et leur syndicat à mettre fin aux moyens de pression qui pourraient mettre en danger pompiers, officiers, et la population en général.

Durant le week-end, quelque 5000 pieds de tuyaux avaient été perforés, ce qui a retardé l'intervention lors d'un incendie qui a ravagé totalement un édifice du Vieux-Montréal.

La CEQ prépare déjà la négociation

MONTRÉAL (PC) — La CEQ commence sa réflexion en vue du renouvellement de ses conventions collectives, qui viennent à échéance en juin. La présidente Lorraine Pagé veut notamment améliorer le salaire de ses membres.

Le conseil général des négociations de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ) s'est réuni, hier à Montréal, pour commencer à dégager les pistes de revendications en vue de la prochaine négociation avec l'État. Cette première étape mènera à une consultation des membres, avant de rédiger un véritable cahier de demandes syndicales.

Les hausses de salaire seront assurément à l'ordre du jour, prévenait la présidente Lorraine Pagé, au cours d'un entretien avec quelques journalistes. Ses membres ont « fait plus que leur part » pour aider le gouvernement à assainir les finances publiques, ces dernières années, et il est temps de rajuster leur salaire.

« Il faut bien constater que les augmentations consenties dans le secteur public ne sont pas du tout à la hauteur de ce qu'on consent présentement dans le secteur privé. Oui, l'heure est venue de refaire du dossier salarial une question importante de la prochaine négociation », confiait la dirigeante syndicale.

PLANCHER D'EMPLOI

Autre point important au menu pour

la CEQ: le niveau d'emploi.

La négociation d'un plancher d'emploi pour les autres corps d'emploi — les enseignants ont déjà un équivalent — n'est « pas une hypothèse à exclure », admettait Mme Pagé. Les professionnels de l'éducation, qui ont été victimes de nombreuses réductions de postes, de même que les travailleurs de la santé, pourraient être visés par cette revendication.

Mme Pagé souligne avec ironie que la soi-disant « rigidité » de la convention collective des enseignants, c'est-à-dire le ratio maître-élèves, a justement permis de maintenir un niveau de services acceptable dans les classes, malgré les compressions budgétaires et les départs à la retraite. « On est raisonnablement en droit de se demander s'il ne faudrait pas avoir des niveaux d'emploi garantis dans l'ensemble des services », avançait Mme Pagé.

AUTRES DEMANDES

Aussi, avec l'arrivée d'un nouveau contingent d'enseignants, la CEQ sera appelée à adapter ses revendications des dernières années à un effectif rajusté.

Ainsi, les négociateurs pourraient faire plus de place aux demandes touchant les droits parentaux, l'aménagement du temps de travail et la conciliation travail-famille. Et, signe des temps, ces droits pourraient désormais inclure des dispositions sur la garde des personnes âgées.

EN BREF

Le dialogue reprend aux postes

Le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) a rencontré la partie patronale, hier à Ottawa, pour prendre connaissance de la nouvelle offre présentée la semaine dernière, et qui comprend notamment une augmentation de salaire. Il y a une semaine, le syndicat avait quitté, furieux, la table de négociation, sous le regard impuissant d'un conciliateur fédéral, sans même jeter un oeil sur cette nouvelle offre. Le syndicat venait alors d'apprendre qu'en cas de grève aux Postes, Ottawa envisageait d'adopter une loi spéciale pour forcer le retour au travail des employés. (PC)

42,2% de syndiqués au Québec

Le taux de présence syndicale au Québec est le deuxième plus élevé au Canada, tout juste après Terre-Neuve et loin devant l'Ontario et la moyenne canadienne, selon Statistique Canada. La FTQ est la plus grande centrale syndicale au Québec, où elle représente 42% des syndiqués, soit plus de 480 000 membres. Selon le dernier relevé de Statistique Canada pour les six premiers mois de 1997, on estime le taux de présence syndicale au Québec à 42,2%, soit presque autant qu'à Terre-Neuve (42,3%) et bien plus que la moyenne canadienne (34,5%) et que l'Ontario (30,5%). (PC)

La Semaine du transport en commun du 15 au 21 septembre



A GAGNER plus de 7000 \$ en prix

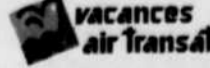
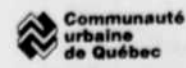
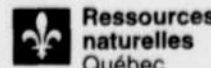
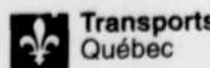
Terminus en fête
Le transport en commun, c'est payant! Par des bénévoles du CRUTEC. Cette activité est organisée dans le but de remercier les usagers du transport en commun. Lors des Terminus en fête, il y aura de l'animation par Johnny Ballon et distribution de beignes, de cafés et de billets pour le concours.

Participez au concours : le transport en commun, c'est payant !

Des billets de participation numérotés seront distribués du 15 au 19 septembre aux utilisateurs du transport en commun de la STCUQ, TRANS SUD, AUTOCARS DES CHUTES, AUTOCARS TRADITION et les traversiers. Écoutez CHOI-FM pour connaître les endroits de distribution. Le jour suivant celui où vous avez reçu votre billet, vérifiez dans le journal LE SOLEIL si votre numéro y paraît. Si oui, vous avez jusqu'au lendemain 17 heures (lundi pour les numéros publiés le vendredi) pour communiquer avec nous et réclamer votre prix au bureau du CRUTEC, 335, rue St-Joseph Est, bureau 420, 648-1242.

Numéros gagnants du lundi 15 septembre

- 18231 - 18154 - 18362 - 18341 - 22391 - 22246 - 18194 - 15166 - 15392 - 15494 - 22125 - 22065 - 18089 - 18422 - 15197 - 15297 - 18010 - 18383 - 15127 - 15054 - 18411 - 22086 - 18091



Règlements disponibles à CHOI, au Soleil et au CRUTEC



*Motorola
i370 de poche

POURQUOI PLUS DE 20 000 GENS D'AFFAIRES ONT EMBAUCHÉ MIKE CETTE ANNÉE ?



(C'est certainement pas pour mon corps.)

Il y a plusieurs raisons qui expliquent pourquoi MikeSM est si populaire auprès de nos gens d'affaires. Mais une raison revient systématiquement quand on leur pose la question : « Mike fait économiser du temps et de l'argent à mon entreprise ».

1 Le téléphone SCP de Mike coûte beaucoup moins cher à utiliser qu'un cellulaire.

La facturation à la seconde de Mike peut couper vos coûts d'environ 20 %. Les zones d'appel de Mike sont plus grandes, donc moins d'appels interurbains, et ses tarifs interurbains sont plus économiques (environ 40 % de moins).

2 Le téléphone SCP de Mike est meilleur qu'un cellulaire – il vous permet de faire beaucoup plus.

Signal numérique égale des communications exceptionnellement claires et confidentielles. Mike gère aussi vos messages avec plus d'efficacité; fonctions de sauvegarde, renvoi ou diffusion des messages à un groupe, retour d'appel en appuyant simplement sur un bouton, et plusieurs autres fonctions. Mais surtout, Mike est le seul téléphone SCP sur le marché avec un téléavertisseur intégré et Contact directSM.

3 Seul Mike vous permet de faire des appels locaux dans plus de 200 villes américaines au même tarif qu'à la maison.

Utilisez votre téléphone SCP de Mike aux États-Unis sans payer de frais quotidiens de mise en service ou d'itinérance. Pas de longue série de numéros à composer et pas de facturation excessive à la minute. Vous composez et vous payez le même tarif qu'à la maison.

4 Mike peut recevoir des télécopies, en envoyer et naviguer sur Internet.

Avec Mike vous pouvez recevoir, via Internet, des télémessages de texte de n'importe où dans le monde. Il peut aussi recevoir des télécopies et les emmagasiner jusqu'à ce que vous puissiez les imprimer à n'importe quel télécopieur.

5 Mike est le seul SCP avec Contact direct.

Contact direct c'est un contact instantané avec un ou plusieurs membres de votre groupe de travail pour seulement 10 ¢ la minute par personne. Pas de numéros à composer, pas de ligne occupée, pas de boîte vocale. Aucun autre outil de communication ne vous permet de gérer votre entreprise de façon aussi efficace et économique car Mike est le seul SCP au Canada à avoir cette fonction.

6 Le territoire de service numérique de Mike est le plus étendu du genre au Québec.

De nombreux sites de transmission ont été installés à travers le Québec au cours des derniers mois. Résultat ? Le territoire de service numérique de Mike est le plus important du genre au Québec. Vous pouvez, par exemple, rester en contact constant avec vos collègues de Trois-Rivières à Sherbrooke, de Sainte-Foy à Saint-Jérôme, et tout au long du corridor entre la ville de Québec et Windsor, Ontario.

7 Mike, c'est aussi un téléavertisseur intégré des plus évolués.

Mike est un téléavertisseur bi-directionnel avec un bouton de retour d'appel instantané. Mike vous fera automatiquement savoir si vous avez un message et vous garantit la livraison et la réception des messages que vous envoyez.



Branchez votre entreprise sur le réseau Mike, appelez-nous aujourd'hui.
1 888 CLEARNETSM (1 888 253-2763)

Le seul SCP avec
Contact directSM

L'acupuncture a ses faiblesses

Les études réalisées depuis 20 ans sur l'efficacité de l'acupuncture dans le traitement des maux de dos chroniques comportent des faiblesses métho-

dologiques telles qu'on ne peut en tirer de conclusions scientifiquement fondées. C'est ce que soutient le sociologue Patrick Chabot, étudiant au doctorat et chargé de cours à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), dans une recherche remise au Conseil d'évaluation des technologies de la santé du Québec. (PC)

Un p'tit joint devant le poste de police

Une femme atteinte de sclérose en plaques a pris les grands moyens hier pour contester la loi canadienne sur la consommation de drogues: elle s'est pointée devant

un poste de police et a menacé d'allumer un joint de marijuana dans le but d'être arrêtée. Le voeu de Lynn Harichy, une mère de famille âgée de 36 ans, a été exaucé et elle doit maintenant faire face à des accusations de possession de stupéfiants. Mme Harichy, qui souffre de sclérose en plaques depuis 18 ans, soutient que l'usage de la marijuana calme ses

douleurs. Elle milite pour que le gouvernement en légalise l'usage. (PC)

Le projet de banque d'ADN revivra

Le Solliciteur général, Andy Scott, affirme que le gouvernement Chrétien reviendra à la charge cet automne avec un projet de loi qui aura pour objectif de créer une banque de données d'échantillons d'ADN. «Maintenant qu'une nouvelle session parlementaire doit débiter bientôt, je vais présenter à nouveau un projet de loi cet automne», a dit hier M. Scott, alors qu'il participait à une conférence internationale de juristes. Une première étape avait été franchie en 1995, avec l'adoption d'une loi permettant aux policiers d'obtenir un mandat leur permettant de prélever des échantillons d'ADN sur des suspects. La deuxième étape, visant la constitution d'une banque de données nationale d'ADN, avait donné lieu à la présentation d'un projet de loi à la Chambre des communes, en avril, mais le projet était mort au feuilleton. (PC)

On renonce à retrouver le bateau de Roufs

L'équipe française qui tentait depuis le début septembre de localiser, le long des côtes chiliennes, l'épave du voilier du Canadien Gerry Roufs, «Groupe LG2», a décidé d'arrêter ses recherches, a annoncé Franck Opperman, responsable de la communication de la société commanditaire du bateau. «Nous ne pouvons rien faire de plus pour le moment, a-t-il expliqué. Le quadrillage de la zone supposée où pouvait se trouver l'épave du voilier a représenté au total 30 heures de vol... Malheureusement en vain.» Après mûre réflexion, l'équipe qui était sur place a donc décidé de quitter Punta Arenas (Sud du Chili) et de rentrer en France, en attendant d'éventuelles nouvelles informations. «Toute l'équipe est très déçue, a ajouté M. Opperman, mais ses membres sont convaincus que les Chiliens vont continuer à maintenir une veille... Et ils sont prêts à retourner là-bas au moindre signe.» (AFP)

Douanier arrêté pour corruption

Un douanier d'Abercorn, en Montérégie, près de la frontière avec le Vermont, a été inculpé de corruption dans l'exercice de ses fonctions à la suite d'une rafle menée par la Gendarmerie royale du Canada aux dépens d'un groupe de contrebandiers, apprenait-on hier. Jacques David, 45 ans, de Sutton, fait face à 12 chefs d'accusation relatifs à des délits qui auraient été commis depuis le début de l'année. Arrêté à son lieu de travail, le poste frontalier d'Abercorn, le suspect a aussitôt été traduit devant un juge de paix du palais de justice de Cowansville, en même temps que trois de ses présumés complices, tous Montréalais. David, de même que Claude Germain, 58 ans, Georges Bienvenue, 63 ans, et Arland Raymond, 41 ans, ont été remis en liberté après avoir s'être engagés notamment à comparaître officiellement le lendemain. Le ministre fédéral du Revenu a confirmé hier que pour la durée des procédures, l'inspecteur des douanes était suspendu sans solde. (PC)

Un paon en fugue

Annie Loignon, de Granby, a eu la surprise de sa vie hier: un paon se baladait le plus simplement du monde sous votre fenêtre! «J'étais assise dans mon salon quand je l'ai vu se promener, vers 10h00, hier matin. Après, je l'ai revu dans un arbre et il est resté là un bout de temps», a-t-elle expliqué. Dès qu'elle a aperçu le gros oiseau, Mme Loignon a téléphoné au Zoo de Granby afin que ses gardiens viennent le récupérer, mais on lui a répondu que le paon allait revenir tout seul. Selon le superviseur des soins animaliers au Zoo de Granby, Laurent Guilbeault, ce ne serait pas la première fois que ce paon, une femelle, qui est en liberté à l'instar d'une vingtaine d'autres, décide d'aller faire un tour dans le voisinage. «On a eu quelques appels depuis deux semaines. Mais c'est la première fois qu'il s'éloigne autant, admet M. Guilbeault. Mais ce n'est pas un cas problème parce qu'il revient toujours sur le site pour se nourrir. Et ce n'est pas un animal méchant», insiste-t-il. Selon le superviseur, le paon peut voler jusqu'à 18 mètres de hauteur et sur une assez bonne distance. Il n'est donc pas étonnant que l'animal se soit retrouvé chez Mme Loignon, qui habite à environ deux ou trois kilomètres du Zoo. (PC)



Venez nous voir, on n'est pas «sorteux».

On a le goût de jaser.

Notre adresse est au bas de l'annonce.

Jeter un oeil, comparer, se promener, jaser; voilà le menu que Saturn offre à tous ses clients sans exception. Vraiment rien à voir avec tout le folklore du marchandage et des discours remplis d'air. Si le coeur vous en dit, arrêtez en passant, le temps de goûter à la façon Saturn de faire les choses tout autrement.



Pour faire tout autrement

La Saturn SL 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
181 \$	2000 \$
211 \$	1000 \$
242 \$	0 \$

242 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 \$ comptant ou 14 643 \$†
(transport inclus)



La Saturn SW1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
198 \$	2000 \$
228 \$	1000 \$
258 \$	0 \$

258 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 \$ comptant ou 16 503 \$†
(transport inclus)



La Saturn SC1 1998 (Boîte de vitesses manuelle)	
Vos paiements mensuels*	Votre versement initial ou échange équivalent
186 \$	2000 \$
217 \$	1000 \$
247 \$	0 \$

247 \$/mois*

Bail de 36 mois. Boîte de vitesses manuelle.
0 \$ comptant ou 16 873 \$†
(transport inclus)



*Ces mensualités sont calculées sur un bail de location de 36 mois et comprennent le transport (455 \$) et les frais d'acquisition de 350 \$. Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. À la signature du contrat, un premier versement (selon les tableaux ci-haut) plus taxes ainsi qu'un dépôt de garantie de 300 \$ vous seront demandés. Par ailleurs, le versement initial à payer (ou l'échange équivalent) sera selon l'option choisie. Pendant la durée du bail, le kilométrage qui vous est alloué est de 60 000 km et chaque kilomètre supplémentaire ne vous coûtera que 8 cents (basé sur un programme de bas kilométrage). Voyez votre détaillant Saturn pour un plan de location qui tienne compte d'un versement initial et des mensualités convenant à votre budget. †PDSF. Les détaillants peuvent fixer un prix ou des mensualités moindres. Renseignez-vous sur la garantie de remboursement de 30 jours/2 500 km.

Saturn Saab Isuzu de Québec
765, rue Marais
Québec
681-5777

Saturn Saab Isuzu de Sainte-Foy
3330, rue Watt
Sainte-Foy
653-1312

Saturn Saab Isuzu Rive-Sud
4585, boul. de la Rive-Sud
Lévis
835-1888

Saturn Isuzu du Saguenay
1330, boul. du Royaume
Chicoutimi
549-3320

LE MONDE

ROYAUME-UNI

La beuverie de Paul

Henri Paul, le chauffeur de la voiture dans laquelle Diana a trouvé la mort, le 31 août, à Paris, avait bu six heures durant dans différents bars avant l'accident, affirme aujourd'hui le quotidien britannique *The Times*. Après avoir reçu un appel lui demandant de revenir au Ritz, il a gagné l'établissement en voiture pour se diriger immédiatement le bar de l'hôtel où il aurait bu plusieurs consommations, affirme le journal. C'est dans cet état qu'il aurait pris le volant de la Mercedes avec Diana et Dodi al-Fayed à son bord, selon le quotidien. (AFP)

ANGOLA

Un corps repêché

On a découvert, hier, le corps d'un passager de l'avion Tupolev Tu-154 de l'armée de l'air allemande, disparu samedi au large des côtes angolaises, avec 24 personnes à bord. Le Tupolev et un avion-cargo américain un starlifter C-141, avec 9 passagers, ont disparu simultanément, lors d'une probable collision, selon l'Armée de l'air américaine. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Un espion atomique

L'un des pionniers de la bombe A, le physicien américain Theodore Hall, reconnaît dans un livre à paraître, cette semaine, avoir livré aux Soviétiques des secrets nucléaires. Dans le livre, intitulé *Bombshell: The Secret Story of America's Unknown Atomic Spy Conspiracy*, Hall déclare ne pas avoir honte de l'avoir fait, arguant du fait que cela a peut-être contribué à éviter une éventuelle guerre nucléaire. Il avait livré un document contenant des «formules» sur les explosions expérimentales réalisées à Los Alamos et confirmées par la suite par le physicien allemand Klaus Fuchs, qui participait également au programme. Hall, aujourd'hui âgé de 71 ans, vit actuellement en Grande-Bretagne. (AFP)

Clinton cède encore

Bill Clinton a été contraint, hier, d'annuler la nomination d'un républicain modéré au poste d'ambassadeur à Mexico, cédant à la pression de la majorité républicaine du Sénat. La nomination de William Weld, un ancien gouverneur de l'État du Massachusetts, avait été durement combattue par Jesse Helms, le très conservateur président de la Commission des affaires étrangères du Sénat. Le sénateur de Caroline du Nord avait justifié son opposition par «la vie dissolue» de William Weld. Selon lui, la nomination d'un partisan de l'utilisation de la marijuana à des fins thérapeutiques ne pouvait que favoriser la croissance du trafic de drogue entre le Mexique et les États-Unis. (AP)

FRANCE

Maître d'un pitbull

Éric Leroy, âgé de 27 ans, le maître d'un pitbull, qui avait gravement mordu une fillette de 11 ans en avril 1996, a été condamné, hier, à un an de prison par le tribunal correctionnel de Draguignan (Sud-Est de la France). En novembre 1995, «Himmler», profitant de l'absence de son maître, avait sauté sur la fillette sans raison et l'avait cruellement mordue à la main gauche. L'enfant a dû être amputée de l'annulaire et, malgré plusieurs opérations, demeure handicapée. Éric Leroy, sitôt prévenu, avait tué le chien à coups de barre de fer. (AFP)

ITALIE

Un million de pizzas

Les Italiens font les beaux jours des pizzaiolos en dévorant près d'un million de pizzas par jour, a indiqué, hier, la Fédération italienne des commerçants (FIPE). Plus de 100 000 personnes travaillent dans environ 20 000 pizzerias qui génèrent un chiffre d'affaires annuel de plus de 2,3 milliards \$ US dans un marché en pleine expansion. «La restauration italienne est en crise, mais pas le secteur des pizzas qui ces dernières années a enregistré une hausse de son chiffre d'affaires de 15 à 20 %» a commenté la FIPE à Naples, la patrie de la pizza. (AFP)

L'ouragan Linda fait le bonheur de surfers californiens



Cet adepte du surf est littéralement projeté dans les airs par une vague de 45 mètres dans le secteur The Wedge, à Newport Beach, en Californie. Ce sport de haute intensité était pratiqué, hier, à la faveur d'une tempête tropicale («Linda») en perte de vitesse tout le long du Sud de la côte californienne.

Les Américains ont faim par millions

■ WASHINGTON (d'après AFP) — Premier pays exportateur de produits agricoles au monde, les États-Unis ont vu, ces dernières années, augmenter le nombre de personnes souffrant de la faim, qui se comptent aujourd'hui par millions, dont nombre de salariés.

Selon un rapport rendu public hier par le département de l'Agriculture, 11,9 millions de foyers américains se trouvent en insécurité alimentaire, dont 4,2 millions connaissent la faim, leurs enfants ne mangeant pas assez, les adultes sautant plus de trois repas par mois, ou perdant du poids.

La faim grave touche 800 000 foyers, où adultes et enfants ne mangent pas parfois pendant une journée entière.

Les associations caritatives, qui gèrent des centaines de banques alimentaires à travers le pays, avancent des statistiques encore plus inquiétantes: Second Harvest, la plus importante de ces associations, estime à 30 millions le nombre de personnes affamées à travers les États-Unis, et à 26 millions celles qui, chaque mois, comptent sur les soupes populaires ou les distributions de nourriture.

Sur ces 26 millions, «plus de 42% sont des enfants», a expliqué Christine Vladimiroff, la directrice de Second Harvest. Et «dans 33% des cas, il y a dans la famille un adulte qui travaille. Mais le salaire est très bas, et sans aucune couverture sociale. On répare la voiture pour aller travailler, on soigne les enfants malades en dépensant le seul argent disponible, celui de la nourriture», explique-t-elle. Salariées, ces personnes sont en effet souvent exclues des aides sociales dont bénéficient les plus démunis.

Selon Mme Vladimiroff, la faim a augmenté de 50%, entre 1985 et 1995, et touche principalement les foyers à très faible revenu, couples monoparentaux, noirs et hispaniques, mais aussi personnes âgées. Elle a commenté à toucher les salariés ces trois dernières années.

Mme Vladimiroff participait, hier, à Washington au premier Congrès national destiné à limiter le gaspillage alimentaire qui caractérise l'Amérique et permettre son recyclage pour les personnes ayant faim.

Chaque année, sur les 160 millions de tonnes de nourriture destinées à la consommation humaine aux USA, 27% soit 43,2 millions de tonnes sont perdues tout au long de la chaîne alimentaire (production, conditionnement, commercialisation et consommation).

Si le quart de cette nourriture était récupérée, cela permettrait de nourrir 25 millions de personnes par jour, selon le département de l'Agriculture.

«Dans le pays à l'agriculture la plus prospère et la plus abondante du monde, il n'y a simplement pas d'excuse pour la faim», a indiqué lors ce Congrès le secrétaire à l'Agriculture.

Ces chiffres, a commenté le vice-président Al Gore, «doivent nous galvaniser pour faire plus, en temps que nation, pour mettre un terme à cette tragédie de la faim».

Coup de force des colons à Jérusalem-Est

JÉRUSALEM (AFP, AP) — Onze colons juifs en armes ont occupé sous le couvert de la nuit une maison d'un quartier palestinien de Jérusalem et Israël a dépêché, hier, des dizaines de policiers pour les protéger.

Le premier ministre Benjamin Netanyahu, qui avait pourtant mis son veto, dimanche, à un projet de construction d'une nouvelle colonie dans ce quartier, a estimé que le fait accompli était «légal» au regard de la loi et il sera difficile de les expulser.

Les colons d'extrême-droite ont installé des caméras de surveillance sur le toit et se préparaient à un long séjour. Le bâtiment est situé dans le quartier de Ras el-Amoud, en contrebas du Mont des Oliviers dans la Jérusalem-Est arabe.

Les colons occupent déjà plusieurs maisons dans le quartier musulman et, hors les murs, dans le quartier arabe de Silwan, mais c'est la première fois qu'ils s'installent à Ras el-Amoud, de l'autre côté de la vallée du Cédron.

«C'est notre maison, nous sommes revenus chez nous», a affirmé l'un des colons, Monia Haikin. «C'est une terre juive, des juifs y sont enterrés, pourquoi les juifs ne pourraient-ils pas y vivre», a-t-elle dit. Son père, Yossi Haikin, a fait état du soutien du gouvernement de droite de M. Netanyahu. «Je pense que le gouvernement nous soutient. Comment pourrait-il être contre nous, qui sommes des citoyens qui veulent vivre dans leur pays?»

Bouche-à-bouche plus dangereux qu'utile ?

CHICAGO (d'après AFP) — Faire la bouche-à-bouche à un adulte victime d'un arrêt cardiaque ne sert à rien dans la plupart des cas, et peut même s'avérer dangereux, selon les conclusions d'experts rassemblés, hier, à Chicago.

La difficulté de cette pratique, qui doit être associée à un massage cardiaque dans le cadre de la réanimation cardio-pulmonaire (*Cardiopulmonary resuscitation*, CPR), a souvent un effet dissuasif sur les sauveteurs potentiels, notent les spécialistes, réunis par l'American Heart Association.

«Lorsque la bouche-à-bouche se

combine avec le massage cardiaque, la technique de CPR devient une tâche complexe sur le plan psychomoteur qui peut être difficile à apprendre, à enseigner, à mémoriser et à réaliser», ont souligné les experts.

«Un CPR pratiqué rapidement avec un massage cardiaque permet assurément de sauver des vies», selon Lance Becker, professeur à l'université de médecine de Chicago, qui a dirigé l'équipe de chercheurs. «Mais en partie en raison de la complexité et des inquiétudes liées au bouche-à-bouche, la CPR n'est pas pratiquée sur la majorité de ceux qui en ont besoin», a-t-il poursuivi.

L'Armée de l'air cloue au sol ses avions furtifs

WASHINGTON (d'après AFP) — L'Armée de l'air américaine a annoncé, hier, avoir suspendu tous les vols de ses chasseurs bombardiers F-117 «Stealth» après l'accident de l'un d'entre eux, dimanche.

L'Armée de l'air affirme, dans un communiqué, n'avoir pas décelé de problème «pouvant affecter les autres appareils de la flotte», mais avoir décidé «par précaution» de suspendre tous les vols de routine «au moins pour la journée de lundi».

Il y a 53 chasseurs-bombardiers F-117 dans l'arsenal américain.

Dimanche, l'un de ces avions s'est écrasé en flammes sur deux maisons,

faisant quatre blessés, après avoir perdu un morceau d'aile lors d'une démonstration aérienne près de Baltimore, dans le Maryland (Est).

L'accident est le cinquième impliquant un F-117 depuis qu'ils sont entrés en service en 1983. Chaque F-117 coûte 106,2 millions de dollars.

Le chasseur-bombardier F-117 A «Stealth» avait ouvert les hostilités contre l'Irak, dans la nuit du 16 au 17 janvier 1991, en détruisant le centre de communications de Bagdad. Chaque F-117 coûte 45 millions \$.

Les enquêteurs détermineront si l'accident est dû à un défaut structurel de l'avion ou à un défaut d'entretien.

Norvège : l'extrême-droite chasse la gauche

OSLO (AFP, AP) — Le Parti travailliste au pouvoir en Norvège demeure la première formation politique du pays, mais il a perdu les élections législatives d'hier, recueillant 35,1% des voix après le dépouillement de plus de 96% des suffrages.

Le premier ministre travailliste Thorbjørn Jagland a déclaré à la télé après minuit qu'il tiendrait sa parole et démissionnerait (vendredi?) si

son parti n'atteignait pas son score de 1993 (36,9%).

Mais M. Jagland a indiqué que dans ce cas son gouvernement, conscient de ses responsabilités, expédierait les affaires courantes et présenterait un projet de budget au parlement avant de se retirer à la mi-octobre.

Le grand responsable de la défaite du Parti travailliste, qui était au pouvoir presque sans interruption depuis

1986, est le Parti du progrès, mené par le leader populiste Carl Hagen, souvent classé à l'extrême-droite, qui a été acclamé, hier soir, par ses militants comme vainqueur de la consultation. Hagen a fait campagne en demandant au gouvernement de dépenser les milliards \$ provenant des surplus pétroliers engrangés dans un Fonds de réserve pour le jour où les recettes pétrolières diminueraient.

Son programme contre les impôts et la bureaucratie, promettant d'augmenter les dépenses de santé, d'aider les pauvres et les personnes âgées, et volontiers raciste a porté, mordant sur l'électorat de droite et de gauche.

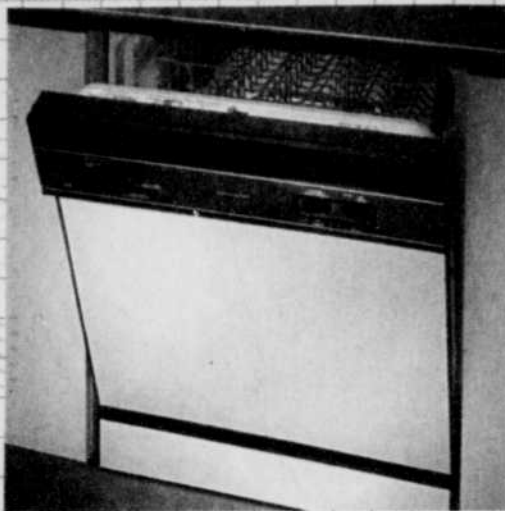
L'arbitre incontournable pour la formation du nouveau gouvernement sera donc ce parti d'extrême-droite, arrivé en deuxième position avec 15,3% des voix.

Notre plus grande qualité c'est le

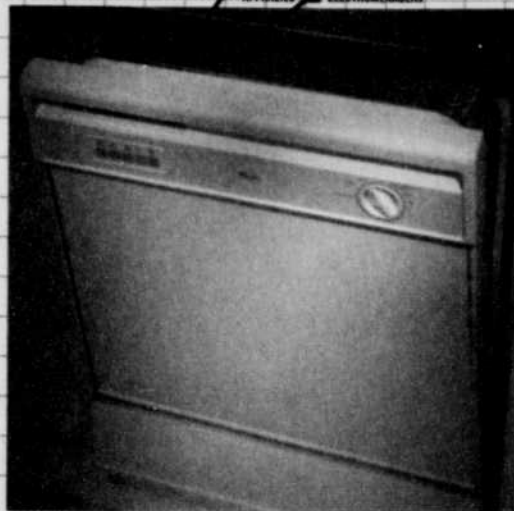
SERVICE

Aucun paiement, aucun comptant, aucun intérêt sur toute la marchandise

Commencez à payer en

**AOÛT
1998****McCLARY****Lave-vaisselle (173709)**

- 4 boutons
- Lavage 3 niveaux
- **Broyeur d'aliments mous**
- Panneau réversible
- Disponible en blanc sur blanc

Whirlpool
APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS**Lave-vaisselle (197054)**

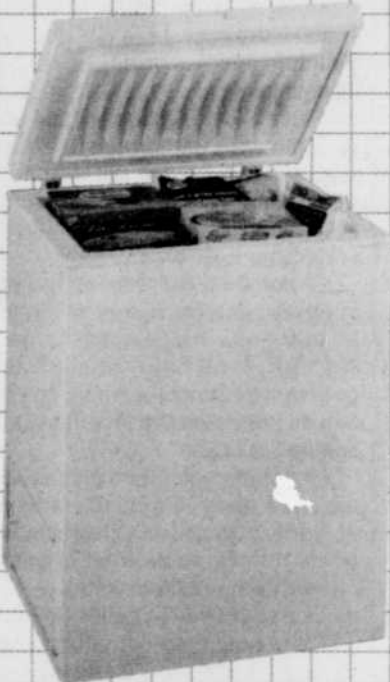
- **Broyeur d'aliments durs**
- Ustensiles dans la porte
- système de lavage « Power clean »
- Rinçage d'attente

499⁹⁵**-30⁰⁰ rabais** Whirlpool**399⁹⁵****469⁹⁵****GENERAL ELECTRIC****Lave-vaisselle (196659)**

- **Ultrasilencieux**
- 7 programmes
- Départ différé 6 heures
- Gicleurs à trois niveaux
- Panier à tiges repliables

599⁹⁵**ASKO****Lave-vaisselle (185093)**

- Intérieur en acier inoxydable
- Panier recouvert de graphite et nylon
- Triple filtration d'eau
- Super silencieux
- Disponible en noir

989⁹⁵**Congélateur
horizontal
à partir de****279⁹⁵****PLUS DE 500
CONGÉLATEURS
EN ENTREPÔT****GENERAL FREEZER****Congélateur
vertical
à partir de****479⁹⁵****SUB-ZERO**

Près de la cuisinière.
Près de la table.
Dans l'îlot.
La question n'est
plus de savoir où
placer le réfrigéra-
teur mais plutôt où
ne pas le placer.



* Sous réserve de l'approbation
du service de crédit, ne payez
que les taxes de vente. Certains
frais administratifs peuvent être
crédités au moment d'un
paiement comptant. Cartes de
crédit acceptées. Prix, produits
et modalités de paiement sujets
à changements sans préavis

**A M E U B L E M E N T S
T A N G U A Y****OUVERT
LE DIMANCHE
DE MIDI À 17H00****Livraison et service gratuits à la grandeur de la province!****Commande téléphonique • Utilisez nos lignes sans frais****AVANTAGE
1-800**

LÉVIS:
5720, boul. Étienne-Dallaire
(angle Kennedy)
1-800-563-4511
(418) 833-4511

BEAUPORT:
535, boul.
Ste-Anne
1-800-563-6282
(418) 667-6282

LES SAULES:
Carrefour Les Saules
5150, boul. de l'Ornière
1-800-563-4411
(418) 871-4411

TROIS-RIVIÈRES:
2200, boul.
des Récollets
1-800-465-2200
(819) 373-1111

POINTE-AU-PÈRE:
822, boul. Sainte-Anne
Rte 132, Cté de Rimouski
1-800-463-4411
(418) 725-4411

CHICOUTIMI:
1990, boul. Talbot
1-800-363-4711
(418) 698-4411

RIVIÈRE-DU-LOUP:
245, Hôtel-de-Ville
1-800-510-4711
(418) 867-4711